Avec le soutien du commissariat général au Tourisme de la Province de Liège

Vivre à Flémalle

Périodique d'Information de la commune

Mars 2017

Flémalle en Fête
NOUVEAU !
Funny challenge dans le parc communal





Edition novembre 2016 - Ed. resp. : Sophie Thémont, Bourgmestre faisant fonction - Grand'Route 287

LE COLLÈGE COMMUNAL

Echevine déléguée aux fonctions de Bourgmestre

Sophie THEMONT

Compétences :
La police et le service incendie, le personnel communal, le budget et les finances, les affaires générales et la transversalité, la communication (interne et externe), les cultes, l'informatique, la prévention, le patrimoine foncier, le développement territorial.



Contact : 04/234.88.53
Grand'Route 287
sophie.themont@flemalle.be

1er Echevin

Fabian PAVONE

Compétences :
Les bibliothèques, la culture, les sports, la jeunesse, les loisirs, les grands évènements, les associations, le plan de cohésion sociale, le tourisme (OCT).



Contact : 04/235.10.84
Les Marnières 44
fabian.pavone@flemalle.be

2ème Echevin

Laurent LEONARD

Compétences :
L'enseignement, l'accueil extrascolaire, les écoles de devoirs, les crèches et maisons communales d'accueil de l'enfance.



Contact : 04/235.11.00
Rue de Flémalle-Grande 22
laurent.leonard@flemalle.be

3ème Echevin

Valter POLESE

Compétences :
La conception, la maintenance et l'entretien des bâtiments (y compris l'énergie, les édifices du culte), l'état civil, la population, les sépultures, les élections, les affaires patriotiques.



Contact : 04/234.89.07
Grand'Route 267
polese.valter@flemalle.be

4ème Echevin

Marc D'JOOS

Compétences :
Les voiries communales, les espaces verts, la propreté publique, la politique des déchets, l'environnement, la gestion du parc automobile et de l'outillage, les voiries intérieures des cimetières, la mobilité.



Contact : 04/234.88.90
Rue du Village 183
marc.djoos@flemalle.be

5ème Echevin

Jérôme DISTER

Compétences :
Les affaires économiques (ADL, commerces, indépendants, agriculture), le logement, l'urbanisme.



Contact : 04/234.88.64
Grand'Route, 302-304
jérôme.dister@flemalle.be

La Présidente du CPAS

Catherine MEGALI

Compétences :
L'insertion et la coordination sociale, l'emploi et la formation, la santé, les aînés, la personne handicapée, l'égalité des chances et la politique de proximité.



Contact : 04/235.10.00
Rue de l'Ermitage 16
catherine.megali@flemalle.be

Attention ! Changement d'adresse e-mail
Utilisez désormais
polese.valter@flemalle.be

LE CONSEIL COMMUNAL

LA BOURGMESTRE EN TITRE
Mme SIMONIS Isabelle

L'ÉCHEVINE EN CHARGE DES FONCTIONS DE BOURGMESTRE
Mme THÉMONT Sophie

LES ECHEVINS
M. PAVONE Fabian
M. LEONARD Laurent
M. POLESE Valter
M. D'JOOS Marc
M. DISTER Jérôme

LA PRÉSIDENTE DU CPAS
Mme MEGALI Catherine

LES CONSEILLERS COMMUNAUX
M. VERVAEREN Jean-Jacques
Mme MANTANUS Maggy
M. HOURLAY André
Mme BLONDIAUX Nathalie
Mme WINTGENS Jeanine
M. LEJEUNE Jean-Denis
M. VANDELLI Frédéric
M. COPELLI David
Mme PASSANI Véronique
M. CLAESSENS Marc
M. HAMIDOVIC Amir
Mme DANTINE Fabienne
M. GODIN Alain
Mme COMELLI Virginie
M. RIGÔ Julien
M. PERRIN Dominique
M. ANCIA Stéphane
M. BODARWE Dominique
Mme BIGARE Virginie
M. NOVILLE Jean-Marie
M. KADIMA BAFOUA Victor



Mise en page : Service des Relations publiques Ch. Meunier - Articles : Services communaux - Impression : Imprimerie communale avec l'aide de - l'Athénée provincial Guy Lang.
Ed.resp. Sophie Thémont Grand'Route 287 - 4400 Flémalle



édito

Chères concitoyennes,
Chers concitoyens,

Je profite du présent éditorial pour partager avec vous quelques lignes de force qui guident l'action du Collège communal au quotidien : proximité, attractivité et saine gestion des finances publiques.

Je souhaiterais évoquer plus spécifiquement ce dernier aspect puisqu'en dépit d'un contexte économique délicat, et forts de notre bonne gestion, le budget communal est à l'équilibre. Il se veut responsable, sérieux, volontariste et respectueux du citoyen. Un de ses mérites est de tendre vers ces objectifs sans avoir recours au levier fiscal puisque les taxes majeures frappant directement le citoyen (impôt aux personnes physiques, précompte immobilier, immondices) sont maintenues à leur niveau communal antérieur. Par ailleurs, les dépenses de dette ne représentent plus désormais que 6,47 % des dépenses de la commune, contre 13 % il y a dix ans.

Autant d'éléments qui nous permettent, à la fois de poursuivre notre politique de prudence budgétaire, de stabiliser notre structure fiscale et de conforter les axes majeurs de notre politique générale :

- Je pense notamment au personnel communal qui verra ses effectifs renforcés dans différents secteurs conformément au plan d'embauche et de promotion que s'est fixé le collège ;
- Je pense également au soutien au secteur associatif qui voit ses subsides revenir à leur niveau maximum après les quelques restrictions qu'avait imposées le budget 2016 ;
- Je pense encore aux politiques sociale et de sécurité, des domaines essentiels dans lesquels nous devons composer avec le désinvestissement de l'état fédéral pour maintenir au niveau local des services de première ligne ;
- Je pense enfin aux secteurs des sports et de l'enfance au sens large qui se trouvent renforcés, notamment par la perspective d'investissements importants, mais pas uniquement.

Par ailleurs, Flémalle est une commune qui investit et se développe, comme en témoignent les projets en cours et à venir : réfection de voiries, travaux économiseurs d'énergie, création d'une nouvelle crèche, ou encore les opérations de rénovation et de revitalisation urbaine dans plusieurs quartiers.

Ainsi, le budget extraordinaire 2017 comporte des investissements pour un montant total de 9.668.000 €. Sans être exhaustive, je souhaiterais, d'une part, évoquer les projets qui relèvent de l'aménagement des espaces publics et du développement territorial au sens large, comme les travaux de revitalisation de Flémalle-Centre dans le cadre du FEDER, les travaux de rénovation urbaine de Mons-lez-Liège rue de l'Hôtel communal ou encore l'aménagement d'un parking et des abords de la polyclinique Tubemeuse. Je pense également aux investissements consacrés aux écoles, aux travaux économiseurs d'énergie dans la maison communale ou encore la création d'une régie de quartier sur le plateau des Trixhes.

En conclusion, en dépit d'un contexte difficile pour les finances publiques, je ne peux qu'être fière du travail réalisé au quotidien par le collège et les services communaux pour le bien-être des Flémalloises et des Flémallois.

Votre dévouée,



Isabelle SIMONIS

Sommaire

Tourisme	p4
ADL	p8
Environnement	p13
La Maison de l'énergie et du Logmement	p16
Jeunesse-Culture-Sports et Loisirs	p17
Enseignement	p19
Accueil extrascolaire	p20
Sécurité	p21
CPAS	p22
CCCA	p25
Etat-civil/Population	p27



SORTIE DE L'AGENDA 2017

Alors, on s'balade ?...

Profitez de l'arrivée des beaux jours pour alimenter vos idées d'escapades bucoliques et de découvertes insolites ! L'agenda annuel des activités 2017 « Alors, on s'balade ? » vous permet de visualiser, semaine après semaine, les manifestations organisées au cours de la saison touristique prochaine. Journées découvertes de village, promenade champignons, marches Adeps, expositions, spectacles, sites touristiques ouverts au public, … les propositions sont nombreuses et variées.
Ces dernières vous sont proposées par l'Office communal du Tourisme mais également par des associations et partenaires locaux dynamiques qui animent régulièrement la belle commune de Flémalle.
Procurez-vous dès à présent l'agenda 2017 gratuitement auprès de l'Office du Tourisme de Flémalle.

> Infos : Office du Tourisme 04 233 67 87 - Chaussée de Chokier 29
tourisme@flemalle.be

>> DÉCOUVRIR FLEMALLE EN SE PROMENANT

Se promener tout en découvrant l'histoire de Flémalle, ça vous tente ? L'office du tourisme de Flémalle édite des ***fiches promenades*** *reprenant les informations importantes sur ce que vous croisez en vous promenant. Les curiosités flémalloises n'auront plus aucun secret pour vous. Les fiches n°1 (La vallée du ruisseau des Awirs, la vallée du Broussoux, la Gleixhe et l'Alloue), n°2 (Autour du château de Hautpenne) et la n°3 (Autour de la grotte Schmerling) sont d'ores et déjà disponibles au prix de 1€ par fiche.*
N'hésitez pas à suivre notre actualité sur www.flemalle.be Rubrique tourisme ou sur https://www.facebook.com/Flemalletourisme/



FLÉMALLE EN FÊTE

17 18 JUIN



NOUVEAU ! FUNNY CHALLENGE DANS LE PARC COMMUNAL

Pour cette 6ème édition, Flémalle en fête fait peau neuve !



En effet, le parc communal accueillera le samedi, des jeux sous forme de challenge entre équipes préalablement inscrites et le dimanche un parcours fun ouvert à tous. Constituez votre équipe de 8 à 10 joueurs et inscrivez-vous GRATUITEMENT à l'Office du Tourisme pour un après-midi de folie.

Le jour J, après avoir présenté votre équipe sous forme de vidéo avec le système Slow Motion Booth, préparez votre haka de motivation et c'est parti : bubblesoccer, laser game, piste d'obstacles, rodéo, sumo, elastarun, boules run,.... pas moins de 10 épreuves à surmonter avant le grand final «Last man standing». Vos exploits seront photographiés et visibles, en temps réel, avec votre score à la régie où tout est prévu pour vous désaltérer.

Planning:
14h: accueil, réalisation de votre vidéo et des photos
14h30: première partie des épreuves
16h: goûter (gratuit)
16h45: seconde partie des épreuves
17h30: grand final «Last man standing»
18h: annonce des résultats et remise des prix.

ATTENTION! Le nombre d'équipes étant limité à 10, ne tardez pas à vous inscrire. Le même parcours sera à la disposition de tous les visiteurs le dimanche de 14h à 18h.

MAIS CE N'EST PAS TOUT ! FLÉMALLE-GRANDE SE RÉINVENTE ÉGALEMENT AVEC UN ESPACE DÉDIÉ AUX TRADITIONS D'HIER ET D'AUJOURD'HUI.

Des confréries gastronomiques de la Province de Liège sensibiliseront les visiteurs aux goûts et saveurs des produits du terroir wallon en lien avec les traditions locales. Le tout avec la convivialité qui leur est si particulière.
Des artisans d'autrefois travailleront sur place tout en expliquant aux visiteurs leur art ancestral (fileuse, potier, sabotier, tisserand, vannier, sculpteur sur bois). L'agriculture sera également représentée et les plus petits auront le plaisir de saluer les animaux de la ferme.

Ce programme vient compléter le traditionnel village italien, l'autoshow, le marché marchand, le village durable, le village olympique, la brocante et la fête foraine.

VOUS DÉSIREZ PARTICIPER À L'AVENTURE «FLÉMALLE EN FÊTE» ? VOICI VOS CONTACTS !

ARTISANS, ARTISTES, AGRICULTEURS, MEMBRES D'UNE ASSOCIATION, COMMERÇANTS, CONFRÉRIES OU POUR TOUTE QUESTION RELATIVE À L'ORGANISATION GÉNÉRALE
Office du Tourisme
04/233.67.87
tourisme@flemalle.be

BROCANTEURS
Pierre de Pasqua (service JCSL)
04/235.10.80
pierre.depasqua@flemalle.be

CLUBS SPORTIFS
Vladimir Karas (CSL)
04/235.10.77
csl_karas@flemalle.be

VILLAGE ITALIEN
Christiane Meunier
04/234.88.54 - 0476 948 223
christiane.meunier@flemalle.be

AUTO SHOW
ADL
04/04/234.88.64
damien.massange@flemalle.be





AGENDA DES MANIFESTATIONS

MARS - JUIN 2017

Dimanche 19 mars

Découverte de la réserve naturelle « Haut Rognac » : « Les oiseaux du printemps »

Infos : jean_louis_arpigny@yahoo.com – T. : 081/58 26 64

Vendredi 31 mars

Théâtre : « Ripaille »

Infos : 04/275.52.15 - reservations@ccflemalle.be - www.ccflemalle.be

Jusqu'au mercredi 19 avril

Exposition « Le monde des Géants de l'âge de glace »

Infos : www.prehisto.museum – T. : 04/275 49 75

Du vendredi 17 mars au jeudi 20 avril

Exposition : « Domaine de la Lice »

Lieu : Centre wallon d'art contemporain - 19, Chaussée de Ramioul. - 04/275.33.30 marie-helene@cwac.be

Du lundi 3 au vendredi 7 avril et du lundi 10 au vendredi 14 avril

Stages pour enfants au Préhistomuseum

Infos : www.prehisto.museum 04/275 49 75

Du lundi 3 au vendredi 7 avril

Stage créatif « Le printemps arrive »

Infos : 04/275 52 15 marieceline@ccflemalle.be www.ccflemalle.be

Du lundi 3 au vendredi 14 avril

Stages au Galopin Poney Club

Org. : Galopin Poney Club Infos : Julie – 0472/96.80.19

Dimanche 9 avril

Chasse au trésor en famille: « A la recherche du trésor d'Aigremont »

Un rallye interactif et coopératif dans lequel tout le monde gagne pour découvrir de façon ludique un des joyaux de notre patrimoine local: des jardins, une chapelle et les salles du château du début 18ème siècle aux murs chargés d'histoires… et de secrets !

RESERVATION OBLIGATOIRE.

Infos et réservations: Office du Tourisme de Flémalle 04/233.67.87 - tourisme@flemalle.be - www.flemalle.be Vous pouvez également réserver vos places en ligne sur le site www.ouftitourisme.be

Dimanche 9 avril

Petit-déjeuner de la Culture « Si tu me disais viens »

Dès 8h30 – Centre culturel de Flémalle – Rue du Beau Site 25 Infos : 04/275.52.15 - reservations@ccflemalle.be - www.ccflemalle.be

Mercredi 12 avril

Conférence par l'Asbl « Les Chercheurs de la Wallonie ».

Infos : www.prehisto.museum – T. 04/275 49 75

Mercredi 19 avril

Conférence Passion Voyages « Provence, l'art des contrastes »

A 20h au Centre culturel de Flémalle – Rue du Beau Site 25 Infos : 04/275.52.15 - reservations@ccflemalle.be - www.ccflemalle.be

Samedi 22 et dimanche 23 avril

Championnat d'Europe de tir à l'arc et au propulseur

Infos : www.prehisto.museum – T. : 04/275 49 75

Dimanche 23 avril

Découverte de la réserve naturelle « Haut Rognac » - « La forêt au printemps »

Infos : phdestinay@yahoo.fr – Gsm : 0497/31 70 20

Dimanche 23 avril

Balade : « Soupes, tisanes, cordes, paniers… Plantes à tout faire de nos sentiers »

Une balade animée et interactive à la découverte des mille et un secrets de ces plantes à tout faire, dans les vallons verdoyants du village des Cahottes. Une dégustation de recettes « cuisine verte » clôturera la promenade.

RESERVATION OBLIGATOIRE.

Infos et réservations : Office du Tourisme de Flémalle 04/233.67.87 - tourisme@flemalle.be - www.flemalle.be Vous pouvez également réserver vos places en ligne sur le site www.ouftitourisme.be

Mercredi 26 avril

Conférence-dégustation « Le Versailles de Louis XV »

Conférence sur l'alimentation par Pierre Leclercq, historien de la gastronomie.

Infos : www.prehisto.museum – T. : 04/275 49 75

Dimanche 30 avril

Marché aux fleurs

Le village historique de Chokier vous ouvre ses portes, avec en toile de fond un marché aux fleurs de plus de 1.000 m². Venez passer

cette journée aux senteurs et couleurs les plus variées. L'Office du Tourisme sera ouvert de 10h à 18h. Profitez-en pour faire le plein d'idées d'excursions ou de balades et découvrez les produits locaux de qualité à emporter.
Accès gratuit.

Infos : Office du Tourisme, Chaussée de Chokier, 29 – 04/233.67.87 – tourisme@flemalle.be – www.flemalle.be

Lundi 1er mai

Visite de la réserve naturelle de Rognac: « L'aube des oiseaux »

Infos et réservations : lucasphj@gmail.com 0476/35.84.00

Samedi 6 mai

Festival de SkatePark

Concerts autour du Skatepark avec en continu des démonstrations de Best Trick.

Infos : Nathalie SERESSIA 0493/50.14.21

Samedi 6 mai

Promenade « Histoire d'eau »

L'eau a façonné nos vallées et y a laissé des stigmates. Chokier, village en bord de Meuse n'y a pas échappé. L'eau, c'est aussi la vie, source de création et de développement. L'histoire de ce village mosan nous le raconte. Passage devant le château et dans les vignes (possibilité de dégustation). Réservation obligatoire.

Infos et réservations : Office du Tourisme, Chaussée de Chokier, 29 - 04/233.67.87 tourisme@flemalle.be – www.flemalle.be

Dimanche 7 mai et dimanche 4 juin

Visite du château d'Aigremont



Infos et réservations : Office du Tourisme de Flémalle 04/233.67.87 - tourisme@flemalle.be - www.flemalle.be Vous pouvez également réserver vos places en ligne sur le site www.ouftitourisme.be

Dimanche 7 mai

Marche ADEPS

Départ : Route de Souxhon, 185. Infos : Claude Sprimont 0471/81.67.19

Mercredi 10 mai

Conférence-dégustation « Le XIXe siècle bourgeois, entre révolution industrielle, palaces et folklore »

Conférence par Pierre Leclercq, historien de la gastronomie.

Réservation obligatoire via info@prehisto.museum ou via le numéro de téléphone 04/275 49 75.

Mercredi 10 mai

Conférence par l'Asbl « Les Chercheurs de la Wallonie »

Infos : www.prehisto.museum T. : 04/275 49 75

Du vendredi 12 mai au dimanche 2 juillet

Exposition « Collection de la Province du Hainaut »

Lieu : Centre wallon d'art contemporain – La Châtaigneraie – 19, Chaussée de Ramioul – 4400 Flémalle. T. : 04/275.33.30 – marie-helene@cwac.be

Samedi 13 mai

Parcours aventure à Chokier Portes ouvertes du Club alpin belge

Rendez-vous rue Houlbouse de 10h00 à 17h00. GRATUIT ! Equipement : chaussures de marche et vêtements solides adaptés aux conditions météo. Infos: Pierre Dewit 0496/44.26.79

Vendredi 19 mai

Fête des voisins

Dès 19h, salle Amon Nos Autes, Sart d'Avette 353 (Cahottes). Org et infos : Asbl Entr'Voisins – Mme Laruelle : T. : 04 250 36 72

Vendredi 19 mai

Théâtre « A la frite ! »
Avec Claude Semal et Michel Carcan.

Infos : 04/275.52.15 - reservations@ccflemalle.be - www.ccflemalle.be

Dimanche 21 mai

Marche de printemps

Marche sur les sentiers des Awirs.

Infos : M. Thérèse Portier 04/275.21.25 ou 04/275.23.54.

Ven 26, sam 27 et dim 28 mai

Fête du vin de Ramet

Infos et réservations : Dreesen Léon - T. : 04/275.23.02 ou Limbioul Paul - T. : 04/275.26.84.

Samedi 27 mai

Fête des voisins à Souxhon

Route de Souxhon, 185

Infos : Claude Sprimont 0471/81.67.19

Dimanche 28 mai

Visite de la réserve naturelle « Aux Roches »

Rendez-vous à 13h30 sur le parking de la gare de Flémalle. Infos : Claude Quintin : Gsm 0494/25.09.18 – Albert Célis : T. 04/235.71.46

Du vendredi 2 au mardi 6 juin

« Pentecôte à Chokier »

Fête foraine, concerts, feu d'artifice, messe des bateliers, animations de rue, jeux, restauration avec animation musicale, messe des pèlerins, marché artisanal,…

Infos : Laurent Moulin 0465/81.83.45 / Marc Godelaine - 04/233.60.76 / Jean-Marie Wilkin - 04/275.47.84.

Samedi 3 juin et dimanche 4 juin

Week-end églises ouvertes « Faites bouger les pierres »
L'Eglise St Matthias sera ouverte les deux jours de 9h à 18h. L'Eglise St Nicolas sera ouverte les deux jours de 10h à 18h.

Infos : Pierre Jamart 04/235.91.23 jamartp@hotmail.com www.eglisesouvertes.eu

Dimanche 4 juin

Visite « Faites bouger les pierres ». Découvrez l'histoire du quartier de l'Ermitage, îlot des 17e et 18e siècles ainsi que les coins secrets de l'église Saint-Matthias

Réservation obligatoire à l'Office du Tourisme – 04/233.67.87 Vous pouvez également réserver vos places en ligne sur le site www.ouftitourisme.be Infos : Office du Tourisme tourisme@flemalle.be 04/233.67.87

Mercredi 14 juin

Conférence-Dégustation « L'histoire de la pomme de terre frite et de la mayonnaise »

Conférence par Pierre Leclercq, historien de la gastronomie.

Réservation obligatoire via info@prehisto.museum ou via le numéro de téléphone 04/275 49 75.

Du vendredi 16 au dimanche 18 juin

Festival Fiestas du Rock

Entrée gratuite. Lieu : chapiteau, Grand'Route 410. Infos : www.fiestasdurock.be

Samedi 17 et dimanche 18 juin

Flémalle en fête

Infos : Office du Tourisme tourisme@flemalle.be – 04/233.67.87



Flémalle emploi

▶« En route vers l'emploi », un salon utile et concret !

Un concept original, des partenaires qui y adhèrent et des visiteurs satisfaits : beau succès pour la seconde édition du salon « En route vers l'emploi ».



Le salon a accueilli plus de 1.200 personnes à Flémalle ce mardi 17 janvier. La majorité des visiteurs était constituée de demandeurs d'emploi mais il y avait également des étudiants en fin de parcours et des travailleurs à l'affut d'opportunités pour de nouvelles perspectives de carrière.



L'évènement avait pour ambition de fournir aux candidats des outils personnalisés et efficaces pour être plus performants dans leur recherche d'emploi. À cet effet, de nombreux ateliers pratiques étaient proposés comme l'aide à la rédaction de CV et la simulation d'entretiens d'embauche avec feedback immédiat.

« Les conseils délivrés par des professionnels seront très précieux pour les demandeurs d'emploi. Ils aborderont leurs prochains véritables entretiens mieux préparés et avec confiance », explique Catherine Mégali, Présidente du CPAS de Flémalle.



Estime de soi

La confiance et l'estime de soi sont au cœur de la philosophie du salon. Des ateliers de « relooking » (coiffure et esthétique) étaient proposés aux visiteurs qui avaient également la possibilité de se faire tirer le portrait par des professionnels afin de disposer d'une belle photo pour intégrer sur le CV.

« C'est tellement important d'avoir confiance en soi. Lorsqu'on se sent bien, plus rien ne peut nous arrêter», affirme avec conviction Catherine Mégali.

Et si le salon n'avait pas la prétention d'offrir un emploi à tous les visiteurs, les bonnes surprises étaient parfois au rendez-vous ! Plusieurs candidats sont repartis avec des perspectives concrètes à court terme voire des propositions de contrats.



L'apéro des commerçants

L'Apéro des commerçants de janvier, c'est, traditionnellement, l'occasion pour l'ADL de présenter ses vœux. Madame Sophie Thémont, Bourgmestre faisant fonction, était également présente pour partager ce moment de convivialité avec les commerçants flémallois.

Mais c'est également le moment idéal pour faire le bilan des actions menées au cours de l'année écoulée.

- Les chèques-commerces sont désormais en circulation. Au 31 décembre 2016, l'équivalent de €5.065 a été mis en circulation (primes aux noces d'or et de diamant et vente). Depuis le 1er janvier de cette année, ils sont également offerts aux heureux parents des nouveau-nés. Actuellement, 67 commerces, représentant de nombreux secteurs (Horeca, librairie, multimedia, opticien, boulangerie, bricolage, automobile,…) et répartis sur l'ensemble du territoire de la commune, sont membres du réseau chèque-commerce.
- La prime à la rénovation de façades commerciales est également entrée en vigueur en 2016. Plusieurs commerçants ont marqué un intérêt concret pour cette prime et deux dossiers sont d'ores et déjà clôturés pour un montant global de prime qui s'élève à €2.816.
- La 5ème édition de Flémalle en fête s'est déroulée les 18 et 19 juin. Et, malgré une météo mitigée, la manifestation connaît un succès populaire sans cesse croissant : près de 25.000 personnes en 2016 !
- L'ADL et le service des Travaux ont collaboré avec la mutuelle Solidaris pour l'organisation du « Solidaris day » à Flémalle le 21 août dernier. 40.000 visiteurs ont profité des nombreuses animations et concerts tout au long de la journée.
- Le guide « Entreprendre à Flémalle » est désormais en ligne. Présenté sous forme de fiches thématiques, ce manuel pratique offre à tout candidat entrepreneur (que ce soit en activité principale ou complémentaire) une synthèse des différentes démarches à effectuer.
- Une vingtaine d'articles « Flémalle créative » présentant les acteurs économiques locaux et leurs spécificités ont été publiés sur nos différents canaux de communication (Vivre à Flémalle, internet, Facebook)
- La seconde édition du salon « En route vers l'emploi » s'est déroulée le 17 janvier dernier. 1.200 personnes souhaitant donner un nouvel élan à leur parcours professionnel s'y sont rendues.

Nous sommes désormais entrés de plein pied dans cette année 2017. Au cours des prochains mois, l'ADL travaillera sur de nouveaux projets, notamment en matière de signalisation des zoning et de promotion du commerce local, tout en veillant à pérenniser les actions récemment mises en œuvre.

Concours de la plus belle vitrine de Noël



Pour la deuxième année consécutive, un concours de la plus belle vitrine de Noël était organisé par l'ADL. 17 commerces se sont inscrits pour tenter de remporter l'un des deux prix mis en jeu. Ceux-ci ont été remis aux lauréats lors de l'Apéro des commerçants du 30 janvier.

> La Cerise sur le gâteau gagne le prix du public avec 163 « likes » sur Facebook. Les exploitantes sont récompensées par un dîner 3 services, offert par l'ADL, dans un des restaurants flémallois partenaires (le Bistro des gourmets, le Coq en Toque, le Vieux cellier, l'Entre roche et eau, l'Archéorestaurant).

Le salon d'esthétisme **À Fleur de peau** remporte le prix du jury et le lot qui l'accompagne : un diagnostic financier d'une valeur de €1.300 offert par l'UCM. Il devance **Mobitex** et la **pharmacie Crickx** qui gagnent, respectivement, un article promotionnel dans le journal local « Vlan » et des chèques-commerces pour une valeur de €40.

>> Les commerces participants : À fleur de peau - Au p'tit miam - Baguette & Bagatelle - Bricolisalex - Floralies flémalloises - La Cerise sur le gâteau - Le Bacchus - Le Brandi - Le grain de sel - Librairie Axel - Mobitex - Optique Dechamps - Optique Nervi - Pharmacie Crickx - Multipharma Echeverria - Photos Courtois - Verdissimo.



Mobitex


Pharmacie Crickx

Les fêtes foraines à Flémalle

Le printemps approche et annonce également la saison des fêtes foraines. Une occasion idéale pour une sortie en famille ou entre amis. Pendant que les petits s'amuseront à la pêche au canard ou sur les différents manèges, les plus grands se laisseront séduire par une délicieuse sucrerie ou tenteront leur chance au luna-park.



BÉNÉFICIEZ DE RÉDUCTIONS AUPRÈS DE FORAINS PARTICIPANTS, SUR PRÉSENTATION DE CE BULLETIN COMMUNAL
(Bons non valables les jours à tarifs réduits*).

Calendrier des fêtes foraines 2017

MONS ● Du vendredi **21 avril** au mardi* **25 avril**
PROFONDVAL ● Du vendredi **28 avril** au mardi* **1er mai**
IVOZ-RAMET ● Du vendredi **5 mai** au mardi* **9 mai**
TRIXHES ● Du vendredi **19 mai** au dimanche **28 mai**
CHOKIER ● Du vendredi **2 juin** au mardi* **6 juin**
FLÉMALLE EN FÊTE ● Samedi **17** et dimanche **18 juin**
** Jour à tarifs réduits – Excepté Trixhes le vendredi 26 mai*

Luna park
LE PACIFIC
Profondval et Ivoz-Ramet
5 € de jetons gratuits à l'achat de 5 €
10 € de jetons gratuits à l'achat de 10 €
15 € de jetons gratuits à l'achat de 15 €

Luna Park
New Casino
Chokier
3 € de jetons gratuits à l'achat de 3 € de jetons
5 € de jetons gratuits à l'achat de 5 € de jetons

Carrousel enfantin
Le Bambi
Mons - Profondval - Trixhes
2 tours gratuits à l'achat de 10 €

Produits sucrés - salés
AUX DÉLICES
Profondval - Trixhes
5 croustillons gratuits à l'achat de
6 lacquemants ou de 23 croustillons

Luna Park
Merlin Magic
Trixhes
5 € gratuits à l'achat de 5 € de jetons

Toboggan
Chokier
2 descentes gratuites à l'achat de 5 €

Pêche aux canards
MICKEY MAGIC
Chokier
2 canards gratuits à l'achat de 9 canards

Pêche aux canards
Profondval
2 canards gratuits à l'achat de 5 €
5 canards gratuits à l'achat de 10 €

Jeux de boîtes
Colibri
Profondval - Trixhes
6 balles gratuites à l'achat de 5 €

Jeux de plateau

Bisounours

Trixhes

2 Winnies gratuits à l'achat de 5 €

Tir carabines

Angèle Européen

Trixhes

10 plombs gratuits à l'achat de 25 plombs
20 plombs gratuits à l'achat de 100 plombs

Mini Scooter

Baby Boom

Trixhes

2 tours gratuits à l'achat de 10 €

Tir cible avec arbalète

(près des avions)

Trixhes

5 flèches gratuites à l'achat de 5 €

Friterie

Chez Nico

Trixhes

1 sauce gratuite à l'achat d'1 frite

Croustillons

Chez Nico

Trixhes

2 croustillons gratuits à l'achat de 7 croustillons

Carrousel enfantin

Mini Max

Trixhes

2 tours gratuits à l'achat de 5 €

Tire ficelles

Flic Flac

Trixhes

2 ficelles gratuites à l'achat de 5 €

Pêche aux canards

World Paradise

Trixhes

5 canards gratuits à l'achat de 6 €

Pêche aux canards

Trixhes

2 canards gratuits à l'achat de 5 €

Circuit-auto piste

FORMULE 1

Trixhes - Chokier

2 tickets gratuits à l'achat de 10 €

Tir Guy

Trixhes

10 plombs gratuits à l'achat de 25 plombs
20 plombs gratuits à l'achat de 100 plombs

Barbe à papa

Chez Nico

Trixhes - Chokier

A l'achat de 2 articles, le 3ème article de même valeur est gratuit

Carrousel avions

Aéro Jet

Trixhes - Chokier

2 cartes gratuites à l'achat de 5 €

Auto-scooter

Trixhes

2 jetons gratuits à l'achat de 5 €

Water Ball

Trixhes - Chokier

3 pour 10 €



Illuminations des rues



> Comme vous l'avez probablement constaté, de toute nouvelles illuminations ont égayé les rues de la commune à l'occasion des fêtes de fin d'année. Le château de la « Petite Flémal' » a également bénéficié d'une mise en valeur particulière.

Les nouveaux commerces et entreprises

Vous ouvrez un commerce ou démarrez une nouvelle entreprise sur le territoire flémallois ?
Contactez l'Agence de Développement Local : adl@flemalle.be – 04/234.88.64.
Vous pourrez figurer dans cette rubrique ainsi que dans le répertoire économique de la Commune.

ANY-SHAPE S.A. **Monsieur Bertrand HERRY** **Rue de la Digue, 37 (Espace Phénix)** **04/223 00 95 - Mail : info@any-shape.com**	Entreprise de fabrication additive : impression 3D pour industrie. Horaire d'ouverture : du lundi au vendredi de 09h00 à 17h30. Site internet : www.any-shape.com
ACLAGRO **Rue des Semailles, 22/8** **04/242 00 40** **Mail : amiante@acalgro.be** **demolition@aclagro.be**	Nouvelle société spécialisée dans le domaine du désamiantage, de la démolition et de l'assainissement des sols. Horaire d'ouverture : du lundi au vendredi de 8h00 à 16h30. Site internet : www.aclagro.be
LE ROMANTIQUE **Chaussée d'Ivoz, 45** **04/337 11 19**	Reprise du commerce « Le Romantique » par Madame Sandra Tessaro. Fleuriste ouvert du mardi au samedi de 9h à 18h. Le dimanche de 10h à 14h. Fermé le lundi. Site internet : www.leromantique.be
LAURENCE GOBERT **Rue des Djournas, 4** **0477/89 73 75**	Psychologue et psychothérapeute spécialisée à la systémique. Reçoit uniquement sur rendez-vous les enfants, les adolescents et les adultes.
MY D-DOG'S **Madame Audrey GERARD** **0479/06 87 52** **Mail : myddogs@flemalle.be**	C'est un E-commerce spécialisé pour votre animal de compagnie qui vient d'être créé à Flémalle. Visitez le site de vente en ligne www.my-d-dogs.com, vous y trouverez des vêtements, des accessoires, des paniers et des friandises bios pour votre compagnon à quatre pattes. Site facebook : www.facebook.com/myddogs/ - Site instagram : www.instagram.com/my.d.dogs
LimbourgCa Traduction **Madame Cassandra LIMBOURG** **rue Bailly, 15** **04/265 82 87** **Mail : traduction@limbourgca.be**	C'est depuis le 1er octobre 2016 que Madame Cassandra Limbourg vous propose ses services de traductrice. Titulaire d'un diplôme de master de l'Université de Liège elle traduit du néerlandais et de l'anglais vers le français. Horaire : du lundi au vendredi de 9h à 18h. Site internet : www.libourgca.be
LJ-Institut **Madame Lori Janssens** **Rue Jean Jaurès, 92** **0495/56 03 40**	Mail : janssens.lori@live.be Nouvel institut d'esthétique sur Flémalle, uniquement sur rendez-vous. Visitez le site internet : www.LJ-Institut.be
Friterie Ô Mont **Rue E'Tiyou, 65**	C'est à l'aube de cette nouvelle année 2017, le 6 janvier exactement que Madame Déom a repris l'ancienne friterie de Mons-lez-Liège qui porte la jolie dénomination de « friterie Ô Mont ». Les boulets y sont préparés « maison », vous y trouverez également des hamburgers ainsi qu'une vaste gamme de snacks. Ouvert le lundi, mercredi, jeudi et vendredi de 11h30 à 14h et de 17h30 à 20h30. Le samedi et le dimanche de 17h30 à 20h30. Fermé le mardi..



▶Déchets

Pas de modification du montant de la taxe pour 2017 !

Les montants de la taxe communale « Gestion des déchets » pour 2017 sont inchangés par rapport à 2016. Pour rappel, la taxe est en deux parties: une partie forfaitaire et une partie proportionnelle. Un tri bien mené permet de ne pas dépasser le forfait !

La partie forfaitaire de la taxe sur la gestion des déchets prévoit un quota de vidanges et de kilos de déchets calculé en fonction de la taille du ménage. Ce quota se base sur une production rationnelle de déchets pour un ménage qui a pour habitude de trier normalement.

Partie forfaitaire

Ménage	Taux
Isolé(e)	85,00 €
2 personnes	105,00 €
3 personnes	115,00 €
4 personnes et plus	125,00 €
Seconde résidence	125,00 €

La partie forfaitaire comprend :

- la mise à disposition d'un rouleau de sacs PMC
- la collecte des PMC et papiers cartons toutes les 2 semaines (le mercredi ou le jeudi)
- l'accès au réseau de recyparcs, aux bulles à verre, aux bulles à vêtements
- la collecte des sapins de Noël
- le traitement de **55 kilos** de déchets ménagers résiduels par habitant
- le traitement de **35 kilos** de déchets organiques par habitant



- 12 vidanges de conteneur tout-venant (ouvertures illimitées pour les conteneurs collectifs) et 26 vidanges du conteneur déchets verts

La partie proportionnelle varie selon le poids des immondices mis à la collecte et le nombre de vidanges des conteneurs lorsque ces éléments dépassent le quota compris dans la partie forfaitaire.
Elle s'élève à 0,72 € par vidange :

- dès la 13ème vidange du conteneur réservé aux déchets résiduels
- dès la 39ème vidange en considérant les vidanges des deux conteneurs

Le poids des déchets est facturé à :

- 0,22 € par kilo de déchets résiduels au-delà de 55 kilos par membre du ménage.
- 0,07 € par kilo de déchets organiques au-delà de 35 kilos par membre du ménage.

> Plus d'info sur le tri et les conteneurs ? http://www.intradel.be

▶Opération BE-WAPP,

pour une Wallonie Plus Propre !

Les déchets nous concernent tous. Que nous soyons entreprise, club sportif, association, pouvoir public ou citoyen, nous avons tous un rôle à jouer. La propreté publique n'est pas seulement «l'affaire» de la commune. Tout le monde a intérêt à ce que l'environnement soit propre, il y va de notre santé et de celle de nos enfants !

Des études ont montré que la négligence appelle la négligence (si tout le monde le fait, alors, pourquoi pas moi ?) et qu'un déchet alimentaire, même s'il est biodégradable (un fruit par exemple), risque d'entraîner d'autres déchets beaucoup plus problématiques… Ne dit-on pas que le meilleur déchet est celui qu'on ne produit pas ? Ne pas jeter de déchets par terre ou par la fenêtre de son véhicule, prévoir un sac poubelle dans sa voiture, trier, inculquer les bons comportements à nos enfants. Tout commence en général par l'éducation et la prévention. Malgré nos efforts, la prévention n'est pas toujours suffisante et certains lieux doivent être régulièrement nettoyés par les services communaux. En tant que citoyens, vous pouvez aussi participer au ramassage des déchets !

OPÉRATION « GRAND NETTOYAGE DE PRINTEMPS »



LES 24, 25 ET 26 MARS 2017 :
BLOQUEZ VOTRE AGENDA
ET INSCRIVEZ-VOUS !

Donner un coup d'éclat à votre rue, votre quartier, votre village, un parc ou un chemin

de promenade en ramassant les déchets abandonnés : voilà l'objectif du Grand Nettoyage de Printemps !
Familles, amis, clubs sportifs, associations locales, mouvements de jeunesse, écoles, entreprises,... Plus de 40.000 citoyens ont formé une équipe et participé au Grand Nettoyage de Printemps en avril dernier dans leur commune.

Vous souhaitez vous aussi enfiler vos gants pour votre cadre de vie? Dire adieu aux déchets sauvages qui jonchent nos espaces publics ? Constituez votre équipe et inscrivez-vous via le formulaire en ligne sur bewapp.be jusqu'au 15 mars 2017 à minuit.
Vous n'avez pas d'équipe ? Pas de souci, vous pourrez rejoindre une équipe incomplète !

La Wallonie offrira à chaque participant un kit de nettoyage composé de gants, de gilets fluorescents et de sacs poubelles (des sacs bleus pour les PMC et des sacs transparents pour tous les autres types de déchets). Nous vous remercions d'ores et déjà pour votre implication !

Cette action de sensibilisation à la propreté publique a été lancée en 2015 à l'initiative du Ministre wallon de l'Environnement et s'inscrit dans le cadre du Plan d'actions de la Wallonie en faveur de la propreté publique et baptisé Be WaPP, pour une Wallonie Plus Propre.

> Pour plus d'informations :
http://walloniepluspropre.be
facebook.com/wallonieplusproprepre
Coordinatrice communale : Nathalie Wéry
0499/531.371



Cette année nous poursuivons nos actions en faveur de l'environnement par la mise en œuvre de la gestion différenciée de nos espaces verts. C'est-à-dire une gestion sans pesticides, telle que recommandée par le Programme Wallon de réduction des pesticides (PWRP). Ainsi, certaines zones ne seront plus tondues aussi régulièrement mais laisseront place à des prés fleuris ou à une fauche tardive. Nous nous inscrivons ainsi dans les actions du Printemps sans Pesticides initié depuis 10 ans déjà en Région wallonne.
Vous aussi vous pouvez y participer en tant qu'association, comité ou citoyen ! Une visite de votre jardin, un partage de votre savoir-faire et de vos solutions, organiser un débat, animer des ateliers ou des balades nature sont autant d'idées ! Informations, agenda complet et inscriptions sur http://www.printempssanspesticides.be/

Appel à candidatures pour le Conseil Consultatif du Développement Durable de Flémalle

Le Conseil communal, sur proposition du Collège, a approuvé la relance du CCDD qui avait été initié en 2007. Ce Conseil Consultatif a pour but de faire des propositions visant à favoriser le développement d'une politique globale de développement durable au sein de la commune, en évitant qu'une dimension soit traitée de manière exclusive.



Le Conseil consultatif, qui se réunira deux fois par an, peut ainsi émettre des avis et faire des propositions sous forme de recommandations aux autorités communales. Le Conseil n'a qu'un rôle consultatif : le pouvoir de décision appartient exclusivement au Collège et au Conseil communal.
A côté de représentants du Conseil communal et des services communaux, six personnes représentant la population seront désignées à la suite de cet appel à candidature, compte tenu de leur domicile, de leur âge et de leur sexe.
Faites parvenir votre candidature pour le 30 avril 2016 au plus tard au Service environnement, par courrier : Grand'Route, 302-304 à 4400 Flémalle, ou par mail : environnement@flemalle.be. Objet : « Candidature CCDD ».

▶Réserve Naturelle Aux Roches Journées de gestion et écopâturage

La Réserve Aux Roches est un trésor de biodiversité en plein cœur de Flémalle. Cette richesse s'entretient notamment grâce à l'aide de volontaires.
Des journées de gestion accessibles à tous sont organisées plusieurs fois l'année sous la bienveillance de M. Claude QUINTIN, Conservateur. **Les journées de gestion 2017 sont prévues les 11 mars, 25 novembre et 16 décembre de 9h à 15h.**
Rendez-vous au Parking de la Réserve (via la rue Houlbouse).

> Contact :
claude.quintin@teledisnet.be - 0494/25.09.18

natagora
la nature avec vous

Life Pays mosan

Cette année, des bénévoles d'un nouveau genre feront leur apparition dans la Réserve. En effet, l'asbl Natagora, responsable de la



gestion du site, fera appel à des moutons notamment pour l'entretien des versants abrupts. L' « écopâturage » ainsi mené permettra de maintenir plus facilement les pelouses sur rochers, milieu qui fait la richesse biologique du lieu. Une partie de la réserve sera clôturée en ce sens. Les moutons ne seront présents que certains moments dans l'année. Les chemins de promenade resteront accessibles toute l'année.

> Contact :
rudi.vanherck@natagora.be

▶Jardin partagé du Clos de Chokier



La commune a mis a disposition de citoyen(ne)s du quartier de Chokier une parcelle d'environ 3.000 m² à proximité directe du Clos de Chokier. « Les petites mains vertes » vous proposent de les rejoindre, il reste des parcelles libres pour cultiver des légumes dans une ambiance amicale et familiale. L'accès est gratuit et chacun est bienvenu, à condition de respecter quelques principes de base : pas de commerce, respect des autres jardiniers et du voisinage, pas d'utilisation de pesticides…

> Pour plus d'informations, visite ou inscription :
contactez Marie-Paule : 0495/77.25.08

▶Déchets Des conteneurs collectifs enterrés

Depuis janvier 2017, les résidents des immeubles situés Avenue JJ Merlot, rue Elva et Grand Trihe bénéficient de nouveaux conteneurs collectifs pour leurs déchets résiduels. Ceux-ci sont plus faciles d'accès et permettent d'évacuer des sacs d'une capacité de 60 litres au lieu de 30 litres sur l'ancien modèle. En outre, le nombre d'ouvertures est à présent illimité.
Une question ? Un badge perdu ?

> Contact :
environnement@flemalle.be – 0499/531.371



▶Plan MAYA Apiculteurs bienvenus

Flémalle est aussi une commune MAYA depuis maintenant 4 ans ! Nous avons mis à jour notre inventaire et recherchons toujours des apiculteurs désireux de placer des ruches dans un endroit propice.

> Contact :
environnement@flemalle.be – 0499/531.371

▶Rue Edgard Doneux



Après une longue mais nécessaire période de travaux d'entretien ou de remplacement de câbles et canalisations présents dans la voirie (eau, électricité moyenne tension, gaz basse pression et surtout égouts), la voirie a été réaménagée afin d'accroître l'attractivité de cette artère commerçante. Les trottoirs ont été élargis et le stationnement a été amélioré avec l'aménagement d'un nouveau parking de 19 places.

Ce projet a été pensé pour optimiser l'accès aux personnes à mobilité réduite (trottoir traversant, voirie surélevé). Le projet privilégiait également l'utilisation de matériaux locaux de qualité et du mobilier urbain résolument moderne.

L'aménagement réalisé donne ainsi une idée de l'esprit « centre-ville » qui pourra être insufflé via la revitalisation de Flémalle-centre et de Flémalle-Grande, projets tout deux subventionnés par des fonds Feder. Le tout issu du Masterplan du centre de Flémalle.

▶Awirs Excavation du Terril du Hénâ

La bande transporteuse a été mise en fonctionnement en octobre 2016. Le début de chantier a été marqué par la découverte de déchets d'amiante dans un remblai. Bien entendu ces déchets spéciaux et dangereux ne seront pas évacués par la bande transporteuse mais par un transporteur agréé après que l'opération de nettoyage de cette partie du site ait été étudiée dans les moindres détails par une société spécialisée. Toutes les mesures de sécurité et de contention sont et seront scrupuleusement respectées durant toute la durée de cette délicate opération. Seules les cendres volantes sont transportées via la bande transporteuse. »

> Contact :
terrilhena@electrabel.com - 0800/20.210.
Site : http://corporate.engie-electrabel.be/fr/energie-de-demain/proteger-la-nature/terril-du-hena/



Grand'Route 267
Accessible sans rendez vous du mardi au vendredi de 13 à 16h (possibilité de rdv en dehors de ces heures)

- Marie Balland - Conseillère en Energie - **04 234 89 17**
- Céline Daemen - Conseillère en Logement - **04 234 88 06**

Réalisez des économies sur votre facture d'énergie !



Pour la seconde année consécutive, la commune de Flémalle va organiser des achats groupés d'énergies pour permettre à ses citoyens de réaliser des économies sur leurs factures tout en bénéficiant d'un accompagnement personnalisé.

L'an dernier, la commune de Flémalle proposait, pour la première fois, un achat groupé d'électricité et de gaz. Les citoyens avaient ainsi la possibilité de s'inscrire et de recevoir une offre personnalisée, qu'ils étaient ensuite libres d'accepter ou pas. En moyenne, une économie de 220€ par ménage a été réalisée. En plus de l'électricité et du gaz, les achats groupés englobaient également d'autres combustibles et il était ainsi possible de commander du mazout, du pellet et du bois de chauffage à des prix compétitifs.



Pour donner suite à cette action, la commune de Flémalle a souhaité organiser de nouveaux achats groupés d'énergies et ce, toujours avec le même double objectif :

- Donner la possibilité à ses citoyens de faire des économies ;
- Leur permettre de bénéficier de conseils et d'un accompagnement personnalisé lors d'un changement de fournisseur.

L'action collaborative, qui sera lancée en mars, a pour but de rassembler à nouveau le plus de ménages possible afin d'obtenir des tarifs compétitifs. Rappelons aussi qu'il ne faut pas nécessairement être Flémallois pour participer à cet achat groupé. N'hésitez donc pas à en parler autour de vous !
Soyez attentif car chaque Flémallois recevra davantage d'information par courrier dans les jours à venir.

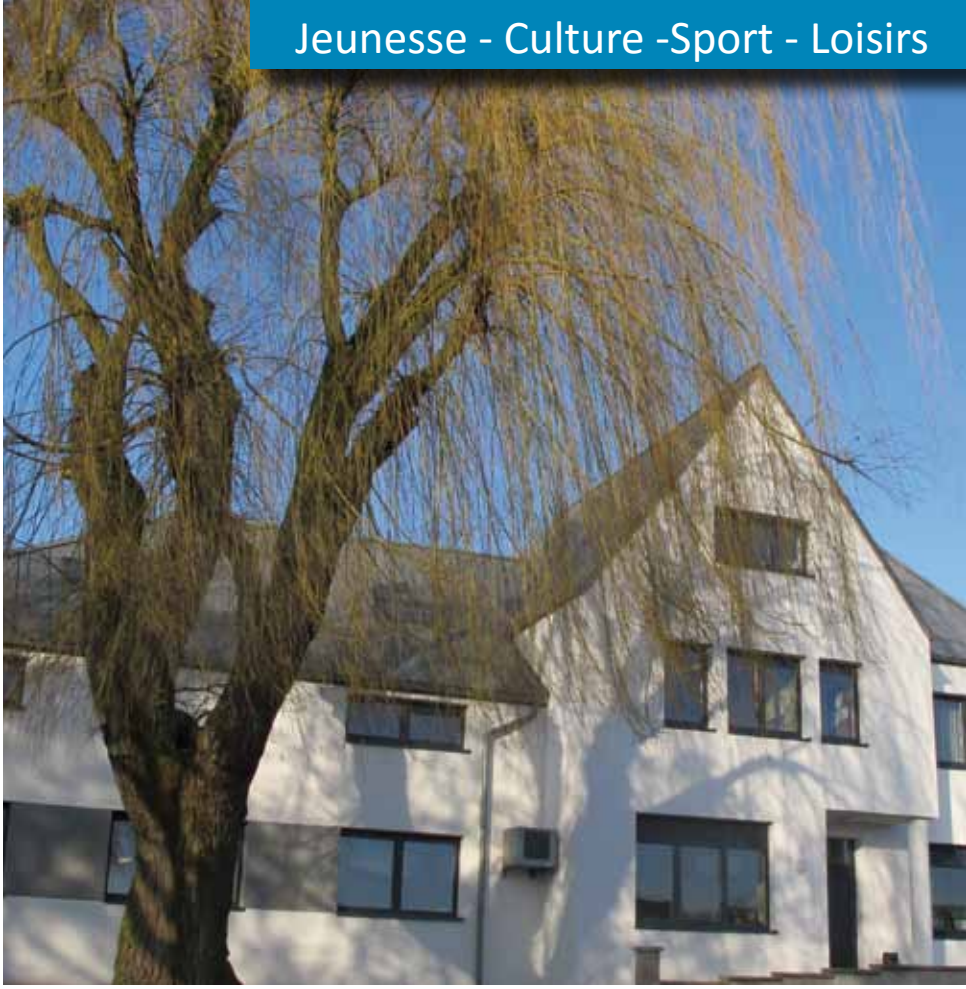
Plus d'infos sur www.achat-groupe-flemalle.be ou par téléphone au 04/242.47.88.

> Nouveau visage pour l'Echevinat de la Jeunesse, de la Culture et des Sports

>> Le bâtiment de l'Echevinat de la Jeunesse, de la Culture et des Sport a subi un lifting énergétique :

- *Isolation de la toiture*
- *Isolation des murs*
- *Remplacement des chaudières*
- *Remplacement des châssis.*

L'objectif était d'en faire un bâtiment avec des performances énergétiques très élevées, conforme aux nouvelles normes européennes pour les lieux publics.
Ces travaux visent également à améliorer l'accueil des citoyens et le bien-être du personnel. Finalement, le bâtiment apporte un coup de fraîcheur dans le quartier des Trixhes.



Voyage Jeunes

Adeps

Séjour à NIEUPORT

du 24 au 30 juillet - pour les 10 -12 ans
du 31 juillet au 6 août - pour les 12 - 15 ans

Sports pour tous : kayak, balade, orientation, parcours d'obstacles détente, ...

Participation aux frais : **150 €**
(ce prix comprend le voyage aller / retour en train, logement, repas, activités sportives, assurances et encadrement).

Avec la collaboration du PCS, du GAPpp et du CCJ.
Avec le soutien de la Fédération Wallonie Bruxelles et de l'ADEPS

Infos et inscriptions :
04/235.10.85 ou 87 - 0490/45 92 22

je cours pour ma forme .com

Programme d'initiation à la course à pied. Hommes, femmes, jeunes, adultes ou seniors où tout le monde est le bienvenu!
Pas besoin d'être sportif.
Pas besoin de savoir courir.
La formation débute du niveau zéro!
Les séances se déroulent au rythme d'une, deux ou trois fois par semaine pendant trois mois. Présentez-vous simplement en tenue de sport avec des chaussures de course à pied.
Ne ratez pas la première séance et la remise de votre carnet d'entraînement personnalisé.
Les séances sont placées sous l'autorité d'un entraîneur afin d'adapter leur contenu à la forme de chaque participant. Un diplôme de réussite sera également remis à l'issue du programme. Pas de compétition en vue. Les objectifs du programme sont contenus dans ces deux mots : santé et convivialité.
Courez nous rejoindre!

Org. : CSL Flémalle - Les Marnières 44 - 4400 Flémalle
Inscription et paiement préalables obligatoires - A partir de 12 ans
Prix : 48 €

Sessions de printemps

Le mardi et le jeudi

0-5km
du 14/03 au 1/06
de 18h à 19h

5-10km
du 14/03 au 1/06 de 19h à 20h

Piste d'athlétisme.
Trixhes, rue du Beau Site 25 - 4400 Flémalle

Renseignements et réservations :

Vladimir Karas :
04/235.10.77 - 0493/69.35.80
csl_karas@flemalle.be

csl-flemalle.skynetblogs.be/
www.facebook.com/csl.flemalle

STAGES SPORTIFS

VACANCES DE PÂQUES

DU LUNDI 3 AVRIL AU VENDREDI 7 AVRIL

- **ESCALADE ET TIR À L'ARC**

 9-14 ans - 50€
 Salle de l'Athénée Provinciale Guy Lang. Grand'Route 317 - 4400 Flémalle
 Stage de 9h à 16h - Garderie de 7h30 à 9h et de 16h à 18h.

DU LUNDI 10 AVRIL AU VENDREDI 14 AVRIL

- **DANSE HIP HOP**

 6-14 ans - 50€ - Hall omnisports A. Cools, Trixhes, rue du Beau Site 25
 Stage de 9h à 16h - Garderie de 7h30 à 9h et de 16h à 18h.

- **MULTISPORTS, TIR À L'ARC ET À LA CARABINE**

 8-14 ans - 50€
 Hall omnisports A. Cools, piste d'athlétisme. Trixhes, rue du Beau Site 25Stage de 9h à 16h - Garderie de 7h30 à 9h et de 16h à 18h.

Renseignements et réservations :

Centre Sportif Local - Vladimir Karas 04/235.10.77 - 0493/69.35.80
csl_karas@flemalle.be
csl-flemalle.skynetblogs.be/ - www.facebook.com/csl.flemalle

DU LUNDI 10 AVRIL AU VENDREDI 14 AVRIL

- **FUTSAL**

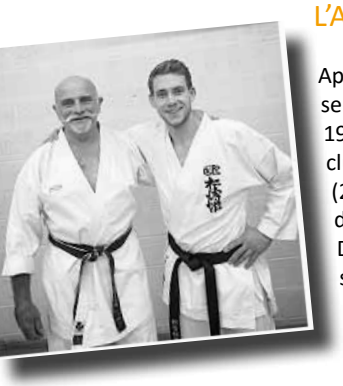
 Pour les enfants nés entre 2010 (U7) & 2003 (U14).
 Hall omnisports Louis Melin
 De 9h à 12h et de 13h à 16h - Accueil des enfants de 8h à 17h. Le vendredi 14 à 15h : démo pour les parents. Encadrement assuré par des moniteurs diplômés et présence ponctuelle et spécifique sera assurée par certains joueurs de l'équipe 1ère. Ballon futsal, cadeau personnalisé un diplôme à l'issue du stage.
 Prix : 60 € + (20 € si vous optez pour le forfait repas chaud semaine) pour les enfants affiliés au club. 70 € (+ 20 € si vous optez pour le forfait repas chaud semaine) enfants non affiliés à notre club.
 Remboursement partiel mutuel et éventuelle déductibilité fiscale.

Renseignements et réservations :

Daniel Wilmart : 0477/198.011 entre 09h & 18h ou
wilmartdaniel62@gmail.com entre 09h & 18h
Vincent Creppe : 0475/427.551 - vincent.creppe@skynet.be
Eric Brabant : 0496/868.708 - ericbrabant42@gmail.com

Kiritsu

L'ANCIEN ET LE NOUVEAU



Après 13 ans passé à la tête du Karaté Club Kiritsu de Flémalle, sensei Vicky Tatarevic, 4e dan et ancien international, instructeur depuis 1970 a décidé de passer le flabeau et de confier les rennes de son club, situé à l'école Jean Beulers à Mons-Lez-Liège, à Jérémy Delhez (25 ans).3e dan, champion de Belgique et récent vice-champion du Monde SKIF à Jakarta (130 nations étaient présentes), Jérémy Delhez assumera le rôle de professeur. Actif depuis septembre au sein du club, il volera de ses propres ailes dès le 1er janvier 2017. Le club de karaté propose plusieurs formules de cours dès 3 ans !

Pour tous renseignements : www.dojo-kiritsu.be
0495/62.60.33

UN DEUXIÈME ROMAN POUR LA FLÉMALLOISE ANNETTE MISEN

Après son premier essai intitulé « La Vie et après... », paru en juin 2015, Annette Misen pubie «Hallunia», une analyse critique du devenir de notre société s'inscrivant dans le domaine de la science-fiction. «J'ai mis un point d'honneur quant à la syntaxe et à la sémantique», explique l'ancienne enseignante. «Ce roman propose un panel assez large quant à la richesse de la langue française, il pourrait donc figurer dans les livres à lire par les étudiants ».



Entre robots, expériences scientifiques et organisation secrète, « Hallunia » a tout d'un roman de science-fiction à l'imagination surprenante.

Hallunia est disponible sur les sites Amazon, Publibook.fr et Fnac. Sa suite est déjà en cours de rédaction. N'hésitez pas à suivre Annette Misen sur sa page Facebook «Annette Misen - Livres» ainsi que sur sont site www.misen-livres.be

25 mars | 14h30
APRÈS-MIDI RÉCRÉATIF
AU HOME HONNAY

Chansons et opérettes des années folles

Renseignements et réservations :
Mme BOURBON
04/337.05.01 - 0485/43.39.29

>> Action solidarité des élèves de l'**école communale sportive Régis Genaux**



Le mercredi 14 décembre 2016, les enfants de 4A de la classe de monsieur Hubert se sont rendus au bar à soupe afin d'aider, le temps d'une matinée, la formidable équipe des bénévoles du CPAS et de la Croix Rouge. Tout a commencé par la création au mois d'avril d'un potager au sein de l'école. Les enfants ont semé, planté, arrosé, récolté, lavé et congelé des légumes. La récolte s'est clôturée au début du mois d'octobre. Quand ils ont découvert l'ouverture du bar à soupe de la Croix-Rouge à la maison de la Laïcité à Flémalle, ils ont eu l'idée d'apporter leurs légumes afin de donner un sens à cette belle récolte.
Pendant la période critique qu'est l'hiver, la Croix-Rouge, via son réseau de bénévoles, apporte une aide appréciable, le coup de pouce salvateur qui permet aux personnes en situation de pauvreté, mal logées ou sans-abri de ne pas plonger. Car pour ces personnes, il est impossible, à la fois, de se chauffer, de se nourrir, de se soigner et d'assurer leurs autres charges. Le bar à soupe est totalement géré par les bénévoles de la Croix-Rouge et du CPAS. Il offre un bol de soupe, pain, beurre et café à volonté. Il accueille toutes les personnes dans le besoin, les sans-abri, les personnes mal logées ou précarisées, mais également les personnes seules et isolées.
Les enfants ont participé aux différentes tâches du jour: préparation du potage, coupage du pain, mise en place des tables et des chaises, pliage des serviettes, etc. Ce fut vraiment une belle expérience de vie et de partage qui permettra à nos enfants de devenir plus tard des citoyens responsables et solidaires.

>> **Ramioul :** Travailler nos ressemblances pour mieux comprendre et accepter nos différences !

Dans le cadre d'un projet global contre la violence et le harcèlement à l'école réalisé dans toutes nos implantations scolaires communales, l'équipe de l'Ecole Communale de Ramioul a eu à cœur de réaliser un projet spécifique.
Si la violence et le rejet commencent généralement par la peur de l'Autre, de ses ressemblances et de ses différences, les enseignants et le personnel éducatif ont décidé de décliner leurs interventions en plusieurs actions.
La première a été menée l'année passée et visait la création d'espaces dans la cour de récréation de l'école. Une zone a été délimitée pour les jeux de ballon, une deuxième pour des jeux sans ballon et une troisième plus calme pour des moments de détente et de discussion.
La deuxième action a été menée en début d'année scolaire. L'école a mis en place une stratégie de la compréhension et de l'acceptation de soi-même et des autres. Base essentielle conduisant au Respect !
C'est ainsi qu'une journée sur « la compréhension des différences » a eu lieu le 30 septembre avec la participation de différentes associations active dans le secteur du handicap. Tous les élèves ont pu côtoyer d'autres enfants, les comprendre et réaliser ensemble divers ateliers.Un débriefing a eu lieu en fin de journée et a permis aux enfants de s'exprimer sur leur vision du handicap « ils avaient vraiment changé leur regard. Comprendre pour accepter, pour aider… pour respecter… ».
Les élèves se sont ensuite rendus au Centre Culturel de Flémalle pour assister à un concert leur démontrant que la musique est universelle et comprise par le monde entier… Quelle que soit la culture ou l'origine.
L'équipe a également travaillé en collaboration avec le Préhistomuséum, le Centre Culturel de Flémalle et Marie Martinez (danseuse contemporaine reconnue) afin de rentrer un projet de subventionnementà la Fédération Wallonie-Bruxelles. Le projet intitulé : « Vivre nos ressemblances par le corps pour accepter nos différences » a retenu l'attention des autorités et une bonne nouvelle nous est arrivée avec l'octroi d'un subside de 2000€.
C'est ainsi que dès janvier, les élèves, sous la direction de Marie Martinez vont réaliser un spectacle pour exprimer par le corps la compréhension, l'acceptation et le respect de nos différences.



Le Préhistomuséum quant à lui travaillera sur la ressemblance à travers la préhistoire… histoire de faire tomber tant de préjugés !
Nul doute qu'à l'école communale de Ramioul, le vivre ensemble ça ne se raconte pas, ça se vit !

Retrouvez-nous sur notre groupe Facebook: Ecole Ramioul, pour suivre tous les événements de notre école en image.
Pour tout autre renseignement : Ecole Communale de Ramioul - 17 rue des Masuirs à 4400 Flémalle au 04/275.10.62
Muriel Brodure-Willain, Directrice, muriel.willain@flemalle.be ou au 0498/730 617 (pendant les horaires scolaires.)

>> ***L'école Jean-Marie Léonard*** *participe au Prix VERSELE*

Lancé en 1979, le Prix Bernard Versele a été créé pour offrir aux enfants le plaisir de la lecture, l'envie de partager des rêves et d'échanger des idées.
Ces livres sont répartis en cinq catégories dénommées «chouettes» en fonction de leur niveau de lecture. L'originalité de ce prix réside dans son jury composé exclusivement d'enfants. Les enfants ont tout loisir de lire, seuls ou accompagnés d'un adulte, les romans et albums. Ils désignent ensuite leur lauréat, proclamé en juin. Chaque année plus de 40 000 enfants âgés de 3 à 13 ans élisent leur livre le plus chouette.

- 1 chouette dès 3 ans
- 2 chouettes dès 5 ans
- 3 chouettes dès 7 ans
- 4 chouettes dès 9 ans
- 5 chouettes dès 11 ans

L'école Jean-Marie LEONARD de Profondval participe à cette magnifique aventure en collaboration avec les bibliothèques d'Engis et de Flémalle.
Des animations ont lieu dans toutes les classes pour la plus grande joie des élèves.
Nos champions en lecture toutes catégories sont les heureux bénéficiaires de la collaboration enrichissante et fructueuse entre les enseignants et les bibliothèques.



Accueillant extrascolaire,un métier !

... indispensable !

Le métier d'accueillant est indispensable à la société pour permettre aux parents de répondre aux exigences de leurs employeurs. Pour de nombreux travailleurs, la conciliation de la vie privée avec la vie professionnelle n'est rendue possible que grâce à l'existence de services d'accueil extrascolaire.
Une école sans service de garderie n'aurait pas beaucoup d'élèves inscrits !

... responsable !

L'accueillant a des responsabilités multiples. Il est responsable de la sécurité de l'enfant, de son bien-être durant le moment passé dans le service d'accueil, d'une partie de l'éducation des enfants qui lui sont confiés, du climat de respect entre toutes les personnes présentes (enfants et adultes), et plus encore... Certains enfants restent de longs moments dans le service d'accueil, pendant toute leur scolarité (parfois donc pendant 9 ans). De ce fait, l'accueillant passe beaucoup de temps avec eux.

... de lien !

L'accueillant est un trait d'union entre l'enfant et les enseignants, entre les parents et les enseignants.
Le lien est très important avec les enfants et se crée souvent sur du long terme. Certains accueillants travaillent depuis plus de 20 ans dans la même école ! D'autres sont à leur poste depuis 25 ans et connaissent parfois les enfants des enfants qu'elles ont gardés.
L'accueillant est un maillon important de la chaîne de la communication au sein d'une école.

Le métier d'accueillant, c'est aussi d'aider les enfants à tisser des liens entre eux.

... connu ... mais reconnu ?

La reconnaissance la plus importante aux yeux des accueillants est celle des enfants dont ils s'occupent : recevoir des confidences, des marques d'affection, des dessins, ...
Les parents sont aussi reconnaissants par rapport aux accueillants, ils apprécient d'échanger quelques mots, leurs impressions par rapport à leur enfant.
Les accueillants doivent être reconnus comme des acteurs à part entière du système éducatif scolaire.
Il faut savoir que pour pouvoir encadrer les enfants, les accueillants sont dans l'obligation de suivre des formations. L'O.N.E. (Office de la Naissance et de l'Enfance) reconnaît le métier d'accueillant au travers de ces formations. Un cadre légal existe avec le décret ATL (Accueil Temps libre) et un code de qualité, cependant le statut d'accueillant n'est pas encore reconnu. C'est une incohérence profonde car la fonction n'est claire ni pour les parents, ni pour les enseignants, ni pour les pouvoirs organisateurs et chacun peut l'interpréter à sa façon.

Les accueillants ont une responsabilité par rapport à l'éducation des enfants, ils doivent être considérés comme des professionnels de l'enfance à part entière.



Formations des accueillants à Flémalle

Tout le personnel travaillant dans les garderies scolaires des écoles maternelles et primaires est qualifié.
Pour ce faire, le service de l'Accueil extrascolaire de notre commune organise régulièrement des formations.
Le 22 septembre dernier, **56 accueillants ont été félicités pour avoir poursuivi, avec succès, des formations de base** (développement et psychologie de l'enfant, techniques d'animation, déontologie, méthodologie spéciale de l'animation extrascolaire, stages) ou des formations continuées (relaxation, techniques d'animation, gestion de stress, initiation aux premiers soins, arts plastiques ou relations aux familles) dispensées par l'Institut de promotion sociale de Huy-Waremme en collaboration avec la Province de Liège.

JOBS DE VACANCES 2017

Vous avez au moins 17 ans. Vous êtes animateur breveté, puériculteur, instituteur, éducateur, régent en éducation physique, ... Vous êtes libre pendant les congés scolaires ?
NOUS RECRUTONS, pour la période du 3 juillet au 18 août, des moniteurs capables d'encadrer des enfants âgés de 2,5 ans à 12 ans dans le cadre d'un centre de vacances (jeux, bricolages, lecture, contes, sports, danse, cuisine, musique, ...).

Intéressé(e) ? Envoyez vos curriculum vitae et certificat de bonne vie et mœurs (modèle 2) à Poncelet Christiane, Coordinatrice A.T.L. (de 9h à 12h) au Service de l'Accueil extrascolaire - 22, rue de Flémalle-Grande à 4400 FLEMALLE
Tél. : 04/235.11.03 - Fax : 04/235.11.01 - E-mail : christiane.poncelet@flemalle.be
Les candidats présentant un dossier incomplet et/ou ne pouvant apporter les preuves formelles de leurs qualifications seront refusés.

Vous n'êtes pas breveté mais souhaitez le devenir, nous pouvons vous renseigner !

Le CO, quand un TUEUR silencieux s'invite chez vous





Chaque année en Belgique, plus d'un millier de personnes est victime d'une intoxication au monoxyde de carbone. Plus communément appelé CO ou « tueur silencieux », il est la première cause de décès par intoxication.

Inodore et incolore, ce gaz, qui n'est pas non plus détectable par le goût est, dans la plupart du temps, issu d'appareils de chauffage à combustion (gaz naturel, bois, charbon, pellet, butane, pétrole etc.) ou d'appareils de production d'eau chaude à gaz mal entretenus, mal utilisés voire défectueux.

Bien que les femmes enceintes, leur fœtus, les enfants et les personnes âgées soient les plus sensibles à ce fléau, sachez cependant que 1,28% de concentration dans l'air ambiant suffit à entraîner la mort dans les trois minutes pour TOUTE personne exposée. Il est donc vital pour vous et votre famille d'agir en conséquence !

Comment déceler une exposition au CO ?

Elle peut être détectée par la présence de symptômes tels que migraines, nausées, vertiges ou sentiment de fatigue surtout lorsque ceux-ci se produisent systématiquement dans les mêmes pièces et disparaissent dès que vous les quittez. Un changement de comportements de vos animaux domestiques peut également être significatif.

De plus, pour les appareils fonctionnant au gaz, soyez attentif à la couleur de la flamme car si celle-ci tend vers le jaune-orange, c'est le signe d'une mauvaise combustion et par conséquent d'une production de monoxyde de carbone.

Que faire en cas d'accident ?

AEREZ immédiatement le local concerné en ouvrant portes et fenêtres.
EVACUEZ tous les occupants de la pièce.
APPELEZ le 112 en précisant que vous suspectez une intoxication au CO.
ATTENDEZ les secours en restant À L'EXTERIEUR.

Comment prévenir l'intoxication au CO ?

- Tenez compte que la puissance de votre appareil de chauffage doit être adaptée au volume de la pièce à chauffer et faites le installer et entretenir régulièrement par un installateur agréé ;
- Assurez-vous que votre cheminée ait un bon tirage et faites-la contrôler annuellement par un professionnel qualifié ;
- Choisissez votre appareil de production d'eau chaude en fonction de l'usage auquel il est destiné ;
- Méfiez-vous des appareils de chauffage d'appoint fonctionnant au pétrole, kérosène ou au gaz. Evitez de les utiliser pendant plus de 2 heures consécutives et veillez surtout à ce que la ventilation du local soit suffisante.

Et le détecteur CO dans tout ça ?

Bien qu'il n'ait aucune action sur la survenue de l'intoxication, le détecteur CO reste aujourd'hui un excellent moyen préventif COMPLEMENTAIRE. Lors de votre achat, veillez à la présence sur l'emballage d'une certification selon la norme « EN 50291 » et référez-vous scrupuleusement à la notice technique de l'appareil pour son placement et son utilisation.

C'est ensemble, en respectant ces quelques règles et en appliquant au quotidien des gestes simples, que nous contribuerons à l'amélioration de la sécurité.

LIEGE ZONE 2 IILE-SRI, composante Gestion des risques, département CPI



Les enfants du primaire sont solidaires des plus démunis

Noël Magique

Beaucoup, beaucoup de Flémallois ont décidé de fêter ce noël 2016 en manifestant leur soutien aux personnes qui disposent de peu de moyens.

Merci aux enfants des écoles de l'enseignement communal primaire qui ont rassemblé des denrées non périssables, ont garni 203 boites cadeaux accompagnées chacune d'une petite carte de vœux écrite par les enfants. Elles ont été offertes aux personnes en difficultés en cette période de fin d'année.
Les professeurs «maîtres spéciaux» de nos écoles communales ont organisés une opération «shoes box».



Un beau soutien de l'Hyper marché Carrefour aux actions du CPAS.

Merci aux Flémallois qui en faisant leur courses au Carrefour, le WE du 18 décembre, ont détourné de leur caddie, dans le cadre de la Grande collecte de dons organisée, 1382 articles pour un montant de 1877 euros et les ont confiés aux membres de la coordination alimentaire. Ces dons ont été distribués la semaine de Noël.

Merci au directeur du Carrefour de Flémalle, M.PETERS, qui a permis cette récolte, s'y est associé en donnant pour la 2ème fois en 2016 des bons d'achat pour les plus démunis, et qui soutient les projets de la coordination alimentaire de Flémalle et lui confie ses invendus.



Ici M PEETERS remet pour la 2ème fois en 2016, à Madame MEGALI, Présidente du CPAS, des bons d'achats pour les plus démunis

Merci aux travailleurs de Arcelor , siège de Flémalle, qui ont participé pour la 2ème année, à la veille de la fête de Saint-Nicolas, à la collecte de jouets, de vêtements, de sachets de friandises organisée par leur service des ressources humaines. le CPAS a ainsi pu offrir à 48 familles (107 enfants) des jeux dans un état impeccable ainsi que des sachets de friandises.

Merci à tous ces bénévoles qui donnent de leur temps pour que la coordination alimentaire, assurent la reprise des invendus alimentaires chaque jour et préparent les colis alimentaires indispensables.



Merci à tous les anonymes qui proposent des couvertures, des vêtementsqui viennent bien à point quand il nous faut aider un sans abri, l'héberger, refaire avec lui un bout du chemin vers l'autonomie.

Le clic solidaire

Merci à tous ceux qui ont soutenu l'opération Clic Solidaire - initiative de la Fondation Carrefour. Flémalle se classe 11ème avec 5873 CLIC !! la coordination de l'aide alimentaire recevra un chèque d'une valeur de 1000 euros. Celui-ci sera investi en matériel pour assurer le transport des denrées fraiches ou surgelées.



http://www.provincedeliege.be/fr/tiptop

Tip-top santé

Envie d'être bien dans vos baskets ?

Au travers d'une multitude d'activités gratuites, le Département Santé de la Province de Liège, en étroite collaboration avec votre Commune, son CPAS, ses médecins et ses acteurs locaux, vous invite à prendre soin de Vous et de votre santé.

A Flémalle, Cap sur l'activité physique !
À vos agendas !

Challenge printanier : « JE BOUGE POUR MA SANTE! »

Le dimanche 26 mars 2017, première balade santé de l'année ! Rejoignez-nous pour un moment exceptionnel! Venez marcher en famille à pied, à vélo, en poussette...!
C'est gratuit !
Lieu : La Ferme au Saule, les Marnières 44 à 4400 Flémalle.

Horaire :

- De 8h30 à 9h30 : petit déjeuner offert, équilibré et local.
- De 9h30 à 10h30: départ de la balade de 3 ou 6 kms à votre rythme, avec 3 pauses santé programmées sur le parcours (boissons, collations...). Cadeau à tous les participants, en fin de parcours !
- Après l'effort... le réconfort : à partir de 12h30, possibilité de restauration autour d'un BBQ « Santé » au prix de 3 euros.
- Dernier effort ? Mur d'escalade grâce au soutien du Centre Sportif Local, à votre disposition !
- 14h30 : clôture.

>> Pour mieux vous accueillir - réservation souhaitée :
Par téléphone : 0492/22. 72 .48 auprès de Mme Roxanne Giunta du Relais Santé (entre 8h et 17h).
Par mail : cpas@flemalle.be

Le **samedi 22 avril 2017**, vous pourrez faire gratuitement un bilan santé dans un des cars TipTop de la Province de Liège.



Le personnel qualifié du nouveau Service provincial I Prom'S (Service Itinérant de Promotion de la Santé) vous proposera des entretiens d'évaluation des risques cardiovasculaires et du diabète de type 2. Les réponses permettront d'évaluer les risques que vous encourez,

de vous prodiguer des conseils personnalisés, de vous fournir des brochures et des fiches-conseils ou encore, de vous orienter vers votre médecin.

Vous cherchez des trucs et astuces pour intégrer davantage d'activités physiques dans votre vie quotidienne bien remplie ?
Rendez-vous le 22 avril !
Lieu : salle André COOLS, rue du Beau Site à Flemalle.

Les cars seront également présents dans votre quartier : avec le soutien de vos comités de quartier qui organisent des séances d'information préalables à la venue des cars :

> Souxhon - Séance d'info le samedi 03/06 de 18h à 19h - Route de Souxhon 185 (comité des fêtes). Présence des cars le jeudi 08/06 de 14h à 20h - Place de l'Eglise de Souxhon.

> Awirs - Séance d'info le vendredi 28/04 à 19h30 - Rue des Awirs 22 (local de gymnastique). Présence des cars le vendredi 19/05 de 14h à 20h - Place de l'Eglise aux Awirs.

> Fosse Demet - Séance d'info le mercredi 26/04 à 19h - Ferme au Saule, les Marnières 44. Présence des cars le vendredi 12/05 de 14h à 20h - Ferme au Saule.

> Gros-Chêne - Séance d'info le samedi 08/04 à 17 h à l'école du Gros Chêne. Présence des cars le jeudi 01/06 de 14h à 20h - Place Emile Zola.

> Flémalle-Grande - Présence des cars le lundi 29/05 de 14h à 20h - Rue des Hospitaliers 13/1.

> Flémalle - Haute - Présence des cars le jeudi 04/05 de 14h à 20h - Parking Paire communale.

> Mons-lez-Liège - Présence des cars le mardi 23/05 de 14h à 20h - Place Victor Mottard.

En juin 2017, nous évaluerons cette mobilisation et développerons des projets et activités afin de vous permettre de pratiquer, dans VOTRE commune, une activité physique régulière indispensable à tous les stades de la vie.

Pour tout renseignement complémentaire : www.flemalle.be ou par mail à cpas@flemalle.be.
Réservation : Service I PROM'S - Service Itinérant de Promotion de la Santé - Rue de Wallonie, 28 à 4460 GRACE-HOLLOGNE - 04/237.94.84 – iproms@provincedeliege.be

Journée INTERGENERATIONNELLE du 22 avril 2017

Envie de rire, de vous amuser, de partager ...
Mais aussi de découvrir de nouvelles activités ...
Rejoignez-nous lors de cette grande journée pour partager, échanger, vous informer ...

Le mot d'ordre c'est participer...
Chacune des activités est ouverte à tous, venez vous adonner à la peinture, la couture, la culture, au sport physique ou cérébral,... Animations, démonstrations, initiations, danses, sports d'extérieur et d'intérieur , expositions d'hier et d'aujourd'hui, spectacles, il y en a pour tous les goûts et surtout pour tous les âges.

Et vous participez ! Pas question de regarder !
Cap ou pas cap ...

> CHALLENGE SPORTIF ET FAMILIAL DANS LE CADRE DU «CYCLO CHALLENGE DES GÉNÉRATIONS»
Venez nombreux , avec ou sans vélo pour vous joindre à un défi intergénérationnel à bicyclette. La famille est mise à l'honneur dans la bonne humeur.

> CHALLENGE CULTUREL
Partez à la découverte de notre magnifique commune, son patrimoine et ses campagnes, sans oublier notre traditionnel wallon

> CHALLENGE ARTISTIQUE
Osez prendre la plume, le pinceau, la bombe graff selon vos envies en famille ...

Et le sport, un peu d'audace pour le skate parc, de concentration pour les jeux de ballon, sans complexe pour les jeux d'adresse,...

Et bien sûr, de **nombreux lots à remporter dont un weekend end à Paris, des entrées pour différents parcs d'attractions et excursions**, ...



Venez découvrir l'artiste ou le sportif qui sommeille en vous.
Nos mots-clés : «Loisirs et bien être pour tous».



Qu'on se le dise
Site accessible de 10h00 à 21h00.
Inauguration à 11h00 avec un apéro convivial en présence de :
Madame Isabelle SIMONIS, Députée-Bourgmestre
Madame Catherine MEGALI, Présidente du CPAS, Echevine en charge de la Coordination Sociale, la Santé, les Aînés, de l'Egalités des Chances et laPolitique de Proximité.
Monsieur Daniel RENKIN, Président du Conseil Consultatif Communal des Ainés

En clôture - Théâtre au Centre Culturel à 19h00 :
«La Croisière, ça m'use» présentée par la troupe «Les Ladies Gaga».

Pour tout renseignement complémentaire, contactez le CPAS (NOE Céline 04/235.10.00 ou cpas@flemalle.be) ou le Conseil Consultatif Communal des Aînés (Gisèle PONCELET Secrétaire 0478/60.73.51 et Daniel RENKIN Président 0498/51.18.20).

Quand jeunes et moins jeunes s'associent au nom de l'art.



Invitation à la Journée Intergénérationnelle du 22 avril



Le bien-être de nos aînés reste au centre des préoccupations du CCCA !
Mais il est aussi conscient de ce que les différentes générations peuvent s'apporter mutuellement !

Notre 4ème journée intergénérationnelle le prouve. Le thème en sera : ***« Des loisirs et du bien-être pour tous » !***
Ce grand événement de l'année 2017, organisé en collaboration avec le CPAS de Flémalle, aura lieu le samedi 22 avril sur le plateau des Trixhes, au Hall Omnisports André Cools et au Centre Culturel rue du Beau Site.
Cette journée sera à nouveau l'occasion de réunir jeunes et moins jeunes dans un esprit d'échange, de solidarité, de complémentarité.
Il y aura des stands d'information, des expositions. On y fera du sport, de la peinture, de la couture… Il y aura des jeux, des concours avec de magnifiques lots à gagner,...
Les amateurs de théâtre ne seront pas oubliés avec la représentation d'une pièce inédite des Ladies Gaga « La croisière, ça m'use ! ».
Chacun y trouvera ce dont il a besoin !
La salle André Cools et les stands seront accessibles de 10 à 18 heures et la pièce de théâtre sera présentée à 19h au Centre Culturel. L'entrée sera gratuite et de la petite restauration, à prix démocratique, sera proposée.
Pour ceux qui auraient des difficultés à se rendre à la manifestation, le Mobi-Flémalle sera à disposition (réservation au 04 235 10 47).
Les autres activités du CCCA continuent bien entendu, et **nous vous attendons au Pavillon du Parc Communal à partir de 13h30 les 11 et 25 avril, les 9 et 23 mai ainsi que les 13 et 27 juin**. L'ambiance y est conviviale, c'est gratuit, on s'informe et on s'amuse !



TAXI SOCIAL

Télé-Service de Flémalle A.S.B.L.

La solidarité au jour le jour

DEPUIS PLUS DE 45 ANS A VOTRE SERVICE

NOUS RECHERCHONS D'URGENCE DES VOLONTAIRES CONDUCTEURS(TRICES) afin d'accompagner les Flémallois en consultations médicales, faire des courses alimentaires, en visite de courtoisie, etc.

Vous possédez un véhicule et désirez vous rendre utile en donnant quelques heures de votre temps aux autres, et ce en fonction de vos disponibilités? **N'hésitez pas à nous contacter au 04/273.01.00 dans les heures de bureau (9h-12h et 13h-16h)**.
Notre secrétaire administratif se fera un plaisir de vous rencontrer et de vous accueillir au sein de notre équipe de volontaires.

Grâce à la rencontre d'un grand panel de personnes, ce service d'accompagnement vous apportera, nous en sommes persuadés, un enrichissement personnel.

Une personne de votre entourage est peut-être susceptible de nous aider alors parlez lui de notre besoin...
Partagez ...

Merci pour votre bonne attention !

PLAN D'INVESTISSEMENT ÉNERGÉTIQUE (PIVERT)

Construction de 8 logements sociaux aux Trixhes

LES TRAVAUX DÉBUTENT





comme annoncé dans les précédentes éditions, les logements sociaux du plateau des Trixhes sont en pleine mutation.

En ce début d'année 2017, à côté de la suite de la rénovation énergétique de 141 logements grâce au plan pivert 2, se concrétise pour notre société en partenariat avec la commune de Flémalle, le projet de construction d'un ensemble de 8 logements équivalent passif (indice K égal à 20), composé de l'extérieur vers l'intérieur de 2 maisons 4 chambres, de 2 maisons 3 chambres et, au centre, de 4 appartements dont 2 seront adaptés pour les personnes à mobilité réduite.

Le terrain, d'une superficie de 650 m², se situe rue Terre aux Forges, là où précédemment se trouvaient déjà des logements sociaux avant la déconstruction. La société Wust, adjudicataire désigné pour les travaux conformément à la loi sur les marchés publics, débutera le chantier dans les jours à venir; chantier estimé à 1 an.

Nous vous tiendrons informés de l'évolution de ces chantiers dans nos prochaines éditions.



Frédéric Vandelli
Président de la Maison des Hommes
Contact: president@lamaisondeshommes.be
04/275 65 15 (option 9- le secrétariat)



Naissances

du 12 juillet 2016 au 6 décembre 2016

MARSILLE Liam 12 juillet 2016
CHAPELLE Lexy 13 juillet 2016
BADOU Gaïa 28 juillet 2016
SIMON Gabriel 02 août 2016
WILDRIANNE Luka 02 août 2016
CABIDDU Sara 05 août 2016
DEMET Tom 04 août 2016
GEURY Margaux 07 août 2016
MARTING Mia 28 juillet 2016
BRASSEUR Emma 06 août 2016
DECELLE Yoan 09 août 2016
FERON Aria 17 août 2016
LOWIES Alexis 24 août 2016
CLAESSENS-LEMMENS Zoéline 11 août 2016
BLANJEAN Léana 05 août 2016
LEGRAND Alina 30 août 2016
GIGLIONE Liam 20 août 2016
PINKERS William 10 août 2016
GAFA Yanis 12 août 2016
BUSSAGLIA Alix 21 août 2016
KIBONGE Maïsha 14 août 2016
LIBERT Romy 12 août 2016
SAUSSEZ Lucy 12 août 2016
DEVOLDER Karym 23 août 2016
MARINO Massimiliano 22 août 2016
CHENOIX Laura 29 août 2016
STUPP Kayden 01 septembre 2016
HOUBRECHTS Riley 29 août 2016
ETIENNE ZANNI Victor 22 août 2016
HENEAUX Kyra 10 juillet 2016
BOUDROUZ Wanis 07 juillet 2016
RADI Amira 07 septembre 2016
PACHA VINAKURTSAVA Sami 09 sept. 2016
BLAISE Mary-Jane 30 juillet 2016
LYSKOS Nora 31 août 2016
D'ADDAZIO Giulia 20 septembre 2016
FELIX LOMBARDO Valentino 10 sept. 2016
GENDEBIEN Maëlyne 15 septembre 2016
DE VUYST Elsa 13 septembre 2016
CAMARA Fode 16 septembre 2016
TOMBAL DELEUZE Mya 13 septembre 2016
KHAMKHOEV Salma 20 septembre 2016
RUSSOTTO Elisa 12 septembre 2016
SZECEL Chloé 09 septembre 2016
KOULIBALY Idriss 14 septembre 2016
GUEMO JEUMANOU Abigaelle 09 sept. 2016
DI SCIASCIO Sofyan 26 septembre 2016
ERDOGAN Aleyna 10 septembre 2016
MONTI NIA Léo 07 septembre 2016
TOURABI Layana 04 octobre 2016
BLANJEAN Clem 07 octobre 2016
LAHLOU TOWFIQ Adam 17 septembre 2016
DI VINCENZO Amanda 20 septembre 2016
MUTU Davina 08 septembre 2016
FABRI Sacha 22 septembre 2016
ELETTRICO DAL BEN Milo 16 septembre 2016
DE KEYSER Sandy 07 octobre 2016
HEPTIA Aliyah 01 octobre 2016
COPPE SOREE Clara 10 octobre 2016
OLAGNY Jules 03 octobre 2016
SCHRYMECKER BROGNIET Maxime 27 septembre 2016
DEGUELDRE Eliott 04 octobre 2016
DESTEXHE Elisabeth 04 octobre 2016
VAN HOVE Margaux 03 octobre 2016
OULAD SBAE Maleyka 28 septembre 2016
THONON Sasha 19 octobre 2016
BLANDINA Flavio 24 octobre 2016
VERVOORT Charly 02 novembre 2016
PRESSIA Aeden 27 octobre 2016
JALLOH Aïchata 17 octobre 2016
NERI Giuseppe 02 novembre 2016
PUFFET Oscar 26 octobre 2016
VAN DER HEYDEN VU Sacha 10 octobre 2016
DRIF RABBAJ Sarah 19 octobre 2016
NAWAF Ali 01 novembre 2016
SAINTE Romain 11 octobre 2016
LECOMTE Soan 03 novembre 2016
NDJEKA OLELA SHAKO LACASSE Ismael 05 novembre 2016
SAGRAMOLA Jules 30 octobre 2016
LUGA Xhensila 19 novembre 2016
MAQUIGNY Hayden 09 novembre 2016
LHOMME Giuliane 16 novembre 2016
STEFANOVIC Loïs 04 novembre 2016
HAMIDOU Lylia 21 octobre 2016
DILLENBURG Côme 02 novembre 2016
PIERLOT Maïwenn 16 novembre 2016
BHAKOLE LOUMOU Mathis 04 nov. 2016
CAMPEGGIO Mara 07 novembre 2016
LEDENT Selena 03 novembre 2016
THYS Louis 16 novembre 2016
CACCAMESE Dario 09 novembre 2016
MARCHANDISE Rafaël 02 novembre 2016
FLORKIN RENAVILLE Alexis 09 novembre 2016
PIERLOT Maddie 21 novembre 2016
DHAQANE MOHAMUD Maaida 17 nov. 2016
GODEFROID Lyam 08 octobre 2016
BOUCHKARA Matine 16 novembre 2016
BONADONNA Santiago 27 octobre 2016
VEREECKEN Elie 28 novembre 2016
SCHIAVO Miya 06 décembre 2016
ERDOGAN Adal 02 décembre 2016
BRICOURT Théo 25 novembre 2016
BARRY Ousmane 28 novembre 2016
DUQUESNOY Elyas 18 novembre 2016
WILLAMME Nina 14 novembre 2016
HOROWSKI Arthur 10 décembre 2016
COOSEMANS Thiago 26 novembre 2016
GERARD POELMANS Emeric 26 nov. 2016
LAMERANT Basile 18 novembre 2016
COCIS Patrick 07 novembre 2016
TODOROVIC Mila 22 novembre 2016
RABENE SMET Célia 19 novembre 2016
MASKANI Aisha 12 décembre 2016
CHRISMENT Lexy 06 décembre 2016

Mariages

du 31 août 2016 au 31 décembre 2016

WIAME Sébastien et BÊLE Mélanie
SHIRAZI Seyed et DEBOIS Cindy
DENÉE Christophe et NEYENS Sandrine
DEMANY Alain et BONNECHÈRE Stéphanie
BAUSET Christian et NGO LIBAM Carine
TILMAN Christopher et GIULIANI Crista-Bella
TODOVERTO Michel et JACQUES Vanessa
GODINAS Christian et PONCETTE Martine
KHUTSISHVILI Zaza et BARYBINA Svetlana
PORTIER Martin et BONHOMME Vincent
LEENDERS Laurent et GONZALEZ NAGY Cindy
BRIGNOLA David et MULLER Melissa
WILKIN Dylan et COSTA Alessia
GAMBERALE Franco et LASECA Abella Carine
JACQUES Michel et FABRY Nathalie
DENIS Michel et WILLEM Brigitte
BRAHAM Pascal et BONAFE Sylvia
SCHOETERS Laurent et MISTIAEN Nathalie
HECK Arsène et FERNANDEZ SAINZ Adolfa
COMPÈRE Benoît et KOUSEN Cristel
BAALLA Najib et TARIN Annette
GILLET Jean-Yves et CATTRYSSE Stéphanie
BUNGENEERS Daniel et TOUSSAINT Mireille
MILAMBO Kande et TSHIMANGA Berthine
AMAIZO Ekoué et BOUABEY Adjo
TONA-TONOVITS Kyriakos et TOUSSAINT Marie
BONAFE Marco et TROQUET Aurélie
ALBACETE-SIMIOLI Antonio et WALTHÉRY Patricia
JOIRISSE Antoine et RASSE Jeanne
EL MANII Hicham et MALKI Jihad
PENNINGER Karl et BARRANTES Jimenez XINIA
ABDELLI Saifeddine et HALMANS Sandrine
MASKANI Mohamed et MESSINA Tiziana
CASTRONOVO Jean-François et LAVALLE Virginie
DI MARTINO Salvatore et IUDICELLO Rita

Cérémonie du 10 décembre

DIAMANT (60 ans)



BARBARESCO Paolo et ZANIN Maria
VAN BOGAERT Léonard et VANCOILLE Jocelyne

OR (50 ans)



COLSOUL Guy et COMPERE Alice
CASAROTTO Paolo et PORTUGAELS Marcelle

OR (50 ans)

ci-dessous
VANDENHOOFT Roger et STEVAUX Danielle
DEPOUHON Gilbert et VIGNERON Gladys
TILMAN Edmond et GREGOIRE Denise
LO PRESTI Antonino et GRECO Giuseppa
JAMOTTE Michel et BOSMAN Hubertine

Visites à domicile

DIAMANT (60 ans)



HERBET Alphonse et ALLARD Marie



CALIFICE Victor et NELIS Suzanne



DECOEUR Paul et VODON Odette



Ils nous ont quittés

Liste des décès - Du 1er septembre au 31 décembre

ADRIEN GILLON Mélanie, 0 ans
ANTOINE Claudine, 68 ans
BARBAY Marie, 90 ans
BARTENS Emilia, 66 ans
BARTHÉLEMY Charles, 68 ans
BAUGNIET Anne, 81 ans
BEDEUR Christian, 48 ans
BEGON Marie, 84 ans
BELLENS Joséphine, 88 ans
BERTRAND Mariette, 92 ans
BESONHÉ Jeanne, 90 ans
BONESSO Rina, 96 ans
BURNEL Albert, 88 ans
BURTON Jean, 77 ans
CAES Mireille, 58 ans
CHARLIER Paul, 86 ans
CICHELLI Annunziata, 76 ans
CLOESEN Jeanne, 96 ans
CORNET Patricia, 47 ans
DAL BORGO Antonia, 78 ans
DANTHINE Jacques, 67 ans
DARTE Nadia, 89 ans
DAUNE Marcel, 77 ans
DELAY Marcelle, 90 ans
DELBOUILLE Jean, 95 ans
DELIÈGE Paule, 78 ans
DEMOULIN Gilbert, 88 ans
DYMEK Tadeusz, 91 ans
EHLEN Jean, 92 ans
ERNEST Fernand, 80 ans
FAUVILLE Roger, 84 ans
FIFI Odette, 84 ans
GÉNIE Paul, 87 ans
GEORGE Robert, 74 ans
GÉRARD Marthe, 79 ans
GERING Jacques, 79 ans
GLACHANT Cornélia, 92 ans
GODBILLE Cécile, 86 ans
HANS Henri, 81 ans
HEINE Noéline, 92 ans
HENDRICKX Maria, 72 ans
HERNANDEZ Maria, 85 ans
HOUPRESSE Monique, 81 ans
HUBERT Marcel, 71 ans
IACOLINO Luca, 0 ans
JACQUEMIN Louise, 95 ans
JADOUL Jeanine, 87 ans
JANSSEN Marie, 85 ans
KARASZ Sorin, 77 ans
KLELS Anne-Marie, 67 ans
KOLAN Michèle, 67 ans
KOWALCZYK Joseph, 82 ans
KRESIN Frieda, 93 ans
LAËL Denis, 88 ans
LAMBERT Victor, 71 ans
LAURENT Marcel, 74 ans
LÉONARD Yvonne, 89 ans
LONHAY Gilberte, 84 ans
LOUSBERG Claude, 65 ans
LUCA Giuseppe, 67 ans
LYCOPS Lisette, 84 ans
MARTINELLI Lidia, 85 ans
MELIN Juliette, 82 ans
MUNSTERS Joseph, 86 ans
MURA Pietrina, 81 ans
MURAILLE Martial, 93 ans
NOIRFALISE Julien, 94 ans
NOKIN Léonce, 91 ans
OPALA Elmire, 78 ans
PACCHIOTTI Roger, 49 ans
PAQUOT Roger, 85 ans
PAULUS Suzanne, 94 ans
PIETTE Michelle, 69 ans
RECKMAN Marie, 92 ans
RENIER Hugues, 58 ans
RIGA Valentine, 99 ans
RIGO Julia, 91 ans
ROMMÈS Jacques, 68 ans
ROSCHECK Claire, 82 ans
ROUVROI Josette, 81 ans
SAENEN Auguste, 69 ans
SÂLE Marcel, 87 ans
SALMON Jenny, 74 ans
SERET André, 79 ans
SPRUMONT Marcelle, 92 ans
STAES Jacqueline, 80 ans
STEVENY Simonne, 84 ans
STOUMONT Marie, 83 ans
SZEPETIUK Jean, 63 ans
TECHY Denise, 96 ans
TORMANS Georgette, 81 ans
TUZZATO Pierina, 82 ans
VAN EYCK Christiane, 76 ans
VAN KAESTER Clémence, 82 ans
VANGEEL Josephina, 88 ans
VILVÖRDER Maria, 86 ans
WATHELET Jean-Luc, 55 ans
WÉRY Christiane, 83 ans
WILKIN Victor, 86 ans
WILLEMS Eric, 49 ans
WYNANTS Gaston, 86 ans

Tribune libre aux partis politiques

ptb Liège

Après l'électricité, les accises, les médicaments, ... c'est l'eau aussi qui devrait voir son prix grimper cette année. Le prix de l'eau est déterminé pour un peu plus de la moitié par le « coût vérité distribution » et pour presque un tiers par le « coût vérité assainissement ». Et c'est le coût vérité à l'assainissement qui devrait faire augmenter le prix du mètre cube d'eau de dix-sept cents en 2017.



En dix ans, le prix de l'eau a quasiment doublé en Wallonie, passant d'environ 250€ à 500€ par an pour un ménage moyen. C'est donc bel et bien de l'or bleu qui coule de nos robinets… Or l'accès à l'eau potable est un besoin vital.

Le « coût vérité », qui s'applique également au traitement des déchets, est un principe libéral qui détruit le service public car il consiste à faire payer au citoyen le coût « réel » du service rendu.

Quand on sait qu'en Wallonie, un enfant sur quatre vit dans la pauvreté, on se dit qu'il est grand temps de changer cette société, de (re)développer des services publics forts qui répondent aux besoins vitaux des gens. Et de l'argent pour financer ces services, il y en a… Encore faut-il le courage politique d'aller le chercher là où il est via, par exemple, une taxe des millionnaires et une véritable prise en main de la lutte contre l'évasion et la grande fraude fiscale. Plus d'infos sur www.ptb.be.

Si vous aussi vous avez envie de changer cette société, de la rendre plus juste et plus humaine, rejoignez le PTB!
Contact pour la section de Flémalle : Valérie Heuchamps, 0472/316196, valerie.heuchamps@ptb.be

Amies et amis flémallois,

Travaillant au secrétariat particulier de Maxime Prévot, Ministre de la Santé et des Travaux publics, je suis, tous les jours, sollicité par des personnes qui ne comprennent pas pourquoi en ce début d'année nous allons devoir cotiser pour une « assurance autonomie ».

Dans les décennies à venir, la Wallonie comptera deux fois plus de personnes âgées de plus de 80 ans qu'aujourd'hui. L'accroissement de la durée de vie dont tout le monde se réjouit, mais aussi le nombre croissant d'affections graves et invasives telles que le cancer sous toutes ses formes, vont nous confronter à un nouveau défi. Cette couverture sociale permettra au citoyen wallon de pouvoir être accompagné tout au long de sa vie dans sa perte d'autonomie et cela quel que soit son âge.

L'objectif est de permettre à chacun de rester le plus longtemps possible chez lui, dans son cadre de vie habituel et dans de bonnes conditions, en favorisant ainsi une qualité de vie bien meilleure et bien moins coûteuse pour son portefeuille et celui de son entourage. C'est d'ailleurs très souvent le souhait premier des personnes concernées. L'assurance autonomie permettra au citoyen de couvrir tout ou partie des frais de prise en charge.

Tous les Wallons seront d'office affiliés auprès de leur mutuelle. Celle-ci prélèvera une cotisation annuelle de 50€ auprès de ses membres âgés de plus de 26 ans et 25€ pour les personnes bénéficiant de l'intervention majorée (régime BIM).
Il est vrai que personne n'est spontanément enthousiaste à cotiser mais le jour où la situation l'exige, chacun sera évidemment très heureux de pouvoir bénéficier de cette assistance. Il s'agit donc d'un coup de pouce salutaire envers ceux qui sont confrontés régulièrement à des difficultés de santé ou de dépendance.
Nous restons évidemment à votre entière disposition pour plus d'informations à ce sujet.

Jean-Denis LEJEUNE
Conseiller communal attaché au secrétariat particulier de Maxime Prévot

Jean-Marie NOVILLE
Conseiller communal et chef de groupe

Virginie BIGARE
Conseillère communale et au CPAS

Samuel DELYE
Observateur au comité d'attribution de la maison des hommes

MR

Bonjour à toutes et à tous.

Au vu des derniers évènements houleux aussi bien du côté de la Wallonie que celui de la Flandre,
il nous semble important d'informer ou de rappeler à ce sujet quelle est notre pensée reprise dans notre doctrine.

Bonne lecture,
Le Comité de la section locale MR de Flémalle.

La primauté de l'État de droit

La démocratie de type libéral allie les libertés individuelles à un destin commun, elle assure un équilibre qui s'adresse à chaque citoyen, conjuguant droits et devoirs. La primauté de l'État de droit en est l'essence. Dans une démocratie libérale, le droit concilie les aspirations individuelles et la conscience citoyenne, les intérêts personnels et l'intérêt du plus grand nombre.
Les libéraux réaffirment leur confiance en l'État et en la démocratie. Ils défendent une société moderne, ouverte et tolérante, confiants dans des valeurs fondamentales comme la liberté d'expression, la libre circulation, la liberté d'association ou encore la liberté religieuse.

Les libéraux ne veulent donc pas moins d'État, mais mieux d'État. Un État garant des libertés qui assume pleinement, avec justice et équité, l'ensemble de ses missions essentielles pour la sécurité et l'épanouissement de tous les citoyens.
Restaurer la confiance des citoyens dans notre modèle de société, dans les institutions et dans les missions de l'État, passe aussi par le refus de toute régression quant aux valeurs humanistes et universelles qui nous rassemblent.
Les libéraux travaillent à restaurer la crédibilité du politique. Cela requiert des idées innovantes, audacieuses, qui appellent au débat et à la confrontation des points de vue. Cela exige du courage et un travail constant, consacré à relever les défis et à porter des solutions. La crédibilité du politique dépend également des femmes et des hommes qui l'incarnent. Nous voulons la plus grande honnêteté en ce domaine : limitation du cumul des mandats, réduction du nombre de ministres et de mandataires, rationalisation des structures, évaluation des politiques publiques, plus forte association entre la démocratie représentative et la démocratie directe,…
Aux deux missions essentielles du Parlement – contrôler l'action de l'exécutif et remplir son rôle législatif en proposant, adoptant et modifiant les lois – les libéraux ajoutent celles de devoir rendre des comptes, de renforcer la conscience politique et l'intérêt des citoyens pour la chose publique, en déployant une pédagogie de la démocratie via une communication franche et transparente. Cette éducation démocratique permettra d'éviter les tentatives de manipulation des électeurs.
Les libéraux sont partisans de la démocratie représentative. Le parlementarisme qui implique l'élection des représentants du peuple, le contrôle de l'action gouvernementale, les droits de l'opposition et le financement public des partis démocratiques.

Date importante pour notre planète!

ecolo Locale

A Paris, le 12 Décembre 2015, un accord ambitieux et crucial concernant la limitation drastique des émissions de CO2 afin de combattre les dérèglements climatiques, a été signé, engageant 195 pays.
Il est clair que cet accord doit impérativement trouver son prolongement et ses fondements ainsi qu'un plan d'actions au niveau des communes. Ce sont les citoyens au niveau local, les premiers acteurs, qui, par leurs actions, doivent influencer les pouvoirs locaux dans les décisions nécessaires pour la défense du droit de vivre, pour les générations futures,dans un environnement sain.
Car nous sommes convaincus que c'est une alliance des volontés, du niveau local au niveau global, qui portera ses fruits dans la lutte contre le dérèglement climatique et que cela n'a et n'aura que des effets positifs pour les citoyens et leur qualité de vie.

Votre Conseiller communal Dominique Perrin, expert en politiques climatiques, a participé activement à ces négociations au sein de la délégation belge : «cet accord est une étape essentielle qui marque le début d'une transition vers une société à bas carbone. Avant de le qualifier d'historique, il est important que chacune et chacun d'entre nous se l'approprie et le fasse vivre. »

Au niveau de notre commune, en matière d'économie d'énergie, de mobilité et d'environnement, nous devons impérativement poursuivre de manière encore plus active les efforts déjà accomplis.

Nous défendons plus que jamais une société respectueuse de l'homme et son lieu de vie.

Albert AVALLONE
Conseiller CPAS pour Ecolo

Vos élus : Jeanine Wintgens, Jessica Vezzaro, Dominique Perrin, Albert Avallone

CONTACT (CO-SECRÉTAIRES) :

Carmine Avallone
Rue Jean Jaurès, 54
4400 Flémalle
Tél. 04/235.67.77
Gsm. 0474/88.05.47

Silvio Vezzaro
Rue Max Buset, 149
4400 Ivoz-Ramet
Tél. 04/265.06.42
Gsm. 0495/38.56.69

EMAIL :
secretariat@flemalle.ecolo.be

Le PS travaille au quotidien pour le bien-être des Flémalloises et des Flémallois !

La situation financière des communes est extrêmement tendue, notamment en raison des attaques incessantes du gouvernement fédéral MR/VNA.
En effet, la commune de Flémalle, comme les autres communes wallonnes, est soumise à des mesures d'austérité du fédéral qui impactent nos sources de financement comme nos dépenses : trajectoire budgétaire, pensions, zones de secours et de police, explosion de l'aide sociale. De telles mesures austéritaires réduisent les marges de manœuvre des communes et leurs investissements s'en ressentent.
Par exemple, les communes subissent les désavantages du *Tax shift*, avec l'impact négatif sur leurs additionnels de la réduction de l'IPP, mais ne bénéficient pas des mesures allégeant les charges des employeurs, alors que les pouvoirs locaux wallons emploient 130.000 agents, c'est une injustice criante ! Si le saut d'index vient certes soulager les trésoreries municipales de 37 millions €, ce montant ne compense même pas le hold-up fédéral de la taxation des intercommunales à l'impôt des sociétés. Alors que l'allègement d'impôts et de charges sociales que l'Etat offre aux citoyens et aux entreprises, il le fait payer aux communes… c'est un intolérable transfert de l'impopularité fiscale du Fédéral vers l'échelon local.
Le transfert de charges de l'ONEM vers les CPAS conjugué à l'augmentation de 16 % du nombre de bénéficiaires d'un *Revenu d'intégration sociale (RIS)* en 2015 et aux surcoûts de l'accueil de 5.000 demandeurs d'asile en *Initiatives locales d'Accueil (ILA)* suite à la crise des réfugiés, représente un triple déplacement du socle de solidarité vers les pouvoirs locaux.
Dans un contexte aussi difficile, le PS, à travers la majorité en place, veille à apporter des solutions concrètes et justes pour les citoyens Flémallois. Grâce à l'action des socialistes, et alors que la fiscalité locale n'a pas augmenté, c'est près de 10 millions d'investissements qui sont inscrits au budget communal 2017. Et cela, alors que les charges de dettes enregistrent une diminution de 500.000 euros par rapport au budget 2016. Le PS Flémallois se réjouit de cette bonne gestion qui nous permet de mettre en place une politique communale ambitieuse.

Grâce au PS à Flémalle, le personnel communal sera renforcé et le soutien au secteur associatif pérennisé. Par ailleurs, et alors que le gouvernement fédéral a choisi de désinvestir et de ne plus assumer pleinement ses responsabilités, le PS Flémallois renouvelle son soutien plein et entier aux politiques sociales et de sécurité, garants d'une cohésion sociale qui nous est chère.

Vous l'aurez compris, dans un contexte difficile pour les finances publiques, grâce à l'action des mandataires socialistes, la commune de Flémalle dégage des marges de prudence et investit massivement pour le bien-être des Flémalloises et des Flémallois.

Stéphane GILLON,
Président de l'USC de Flémalle

PS

SIMONIS Isabelle
THEMONT Sophie
PAVONE Fabian
LEONARD Laurent
POLESE Valter
D'JOOS Marc
MEGALI Catherine
VERVAEREN Jean-Jacques
DISTER Jérôme
MANTANUS Maggy
HOURLAY André
VANDELLI Frédéric
COPELLI David
PASSANI Véronique
CLAESSENS Marc
HAMIDOVIC Amir
DANTINE Fabienne
COMELLI Virginie
BODARWE Dominique

Stéphane Gillon
Président de l'USC
Tél. : 0478 30 40 54
stephane.gillon@skynet.be





VIVEZ L'ÂGE DE GLACE À FLÉMALLE !

L'EXPOSITION SUR LES GÉANTS TOUCHE À SA FIN, LES STAGES ARRIVENT



L'exposition internationale « Le Monde des Géants de l'âge de Glace » s'achèvera au Préhistomuseum le 19 avril. Ne laissez pas passer cette occasion unique de plonger dans l'ère glaciaire et de découvrir les animaux en grandeur nature qui ont vécu chez nous à Flémalle : rhinocéros, lions, mammouths, hyènes...

Le Préhistomuseum profite aussi de cette exposition pour organiser des stages sur cette thématique durant les 2 semaines de vacances de Pâques (3-7 avril et 10-14 avril) pour les enfants de 5 à 8 ans et 8 à 12 ans.
Tous les stages sont conçus, animés et encadrés par de véritables archéologues animateurs. Les animations sont organisées de 9h à 16h, avec garderie à partir de 8h et jusqu'à 17h.
Prix par stage 105€ (réduction de 10€ à partir du 2e / 3e /4e enfant inscrit de la famille)
Infos et réservation : 04/275.49.75
Le Préhistomuseum organisera aussi des stages chaque semaine durant l'été (du 3 juillet au 25 août 2017) pour les enfants de 5 à 14 ans. Le programme est détaillé sur www.prehisto.museum
Pour toute réservation avant le 15 mai 2017, bénéficiez d'une réduction de 10 € par enfant.

Enquête publique - Plan d'Action National de Réduction des Pesticides (NAPAN)



Conformément à la Directive-cadre Pesticides 2009/128/CE, les autorités fédérales et régionales proposent conjointement le Programme 2018-2022 du Plan d'Action National de Réduction des Pesticides (NAPAN). Il se compose du programme fédéral et des programmes régionaux. Le projet de plan d'action soumis à l'enquête propose diverses actions de nature à réduire les éventuels impacts de l'utilisation de pesticides sur la santé et l'environnement.
Votre avis nous intéresse !

ENQUÊTE PUBLIQUE DU 9/2/2017 AU 10/4/2017.

Vous êtes invités à participer activement, via l'url http://www.NAPAN18-22.be à la consultaion publique coordonnée de ce programme et à y laisser vos commentaires. Les documents sont aussi consultables dans votre commune qui est également habilitée à recevoir vos observations. Prenez directement contact auprès de votre commune. Les documents sont consultables au Service de l'Environnement Grand'Route 302-304 (1er étage) du mardi au jeudi de 13h à 17h. Une permanence est organisée le 30 mars jusque 19h. Veuillez téléphoner au plus tard la veille, si pas de rendez-vous, la permanence sera annulée.

Documents disponibles à la consultation sur Internet : http://search.fytoweb.be/napan18-22/fr/
Vos observations écrites (datées et signées) peuvent être envoyées, pour le 10 avril 2017 au plus tard, à l'adresse suivante: NAPAN@health.fgov.be - ou par la poste : Dr Ir Vincent Van Bol - Coordinateur du Plan Fédéral de Réduction des Pesticides
Bureau 7D227 - SPF SPSCAE - Place Victor Horta, 40/10 - 1060 Saint-Gilles (Bruxelles)